



HAEMONETICS®

Code de conduite

Nos valeurs
en action

Table des matières

3. Message de notre PDG

4. Notre façon de travailler

5. Comprendre le Code

- Au sujet de notre Code6
- Nos responsabilités8
- Faire les bons choix9
- Signaler les inquiétudes10

12. Engagement envers la qualité

- La qualité, l'innocuité et l'efficacité des produits13
- Confidentialité des données personnelles15

17. Respect mutuel

- Santé et sécurité18
- Diversité et inclusion20
- Harcèlement et discrimination22

24. Protéger notre organisation

- Informations confidentielles25
- Utilisation des ressources de la société27
- Tenue correcte des dossiers et informations financières exactes29
- Conflits d'intérêts31
- Parler au nom de notre organisation34

36. Faire ce qu'il se doit

- Conformité à la loi et aux réglementations37
- Relations avec les professionnels de la santé39
- Lutte contre la corruption41
- Concurrence loyale44
- Pratiques commerciales et de marketing46
- Transactions internationales48
- Délits d'initié51

53. Respecter notre communauté

- Protection de l'environnement54
- Droits humains55
- Respect du droit du travail et de l'emploi57
- Contribuer à nos communautés58
- Participation au processus politique59

60. Ressources utiles

Message de notre Président-directeur général



Nous le rendons possible, vous faites en sorte que cela compte.

Chez Haemonetics, notre Mission stimule le travail important que nous effectuons chaque jour pour améliorer significativement les soins des patients et créer de meilleures solutions pour la santé.

Et notre façon d'agir en ce sens est tout aussi importante. La qualité et l'intégrité font partie intégrante de notre entreprise et de toutes nos activités. Ceci nous permet de produire des résultats qui ont un impact sur les personnes qui dépendent de nos produits dans certains domaines essentiels de la médecine.

Le Code de conduite Haemonetics reflète les Valeurs qui nous unissent dans tous nos sites à travers le monde. Le Code définit notre façon de travailler, parce que, pour pouvoir fournir à nos parties prenantes externes des produits et solutions d'une qualité exceptionnelle, nous devons nous imposer les normes éthiques les plus strictes.

Notre Code met en valeur les éléments les plus chers à Haemonetics, et insiste sur ce que nous attendons de vous en tant que salarié. Il peut également vous aider dans la prise de décisions au quotidien et vous donner l'assurance que vous contribuez à défendre nos Valeurs, nos politiques et les lois qui nous régissent.

Ce Code doit vous servir de guide pour gérer aussi bien les situations courantes que complexes. Si vous avez des doutes, il vaut toujours mieux demander de l'aide ou signaler le problème.

Nous bâtissons notre avenir **ensemble**. Je vous remercie de votre engagement envers la Mission de notre entreprise et les Valeurs que nous partageons.

Chris Simon
Président-directeur général

Notre façon de travailler

NOTRE OBJECTIF

nous
le rendons
possible

VOUS
faites en sorte
que cela compte

NOTRE MISSION

Nous développons des produits et services de technologie médicale innovante qui améliorent la qualité, l'efficacité et l'efficience des soins. Nous bâtissons une culture de collaboration et de performance qui attire et développe le meilleur talent.

NOS VALEURS	VOIR GRAND AGIR	NOS COMPORTEMENTS	Agissez avec intégrité Engagez-vous envers la qualité Prenez l'initiative Assumez vos responsabilités
NOS VALEURS	GAGNER ENSEMBLE	NOS COMPORTEMENTS	Faites-vous confiance et faites confiance aux autres Écoutez et donnez votre avis Réussissez en équipe Célébrez les succès
NOS VALEURS	TOUJOURS APPRENDRE ET FAIRE MIEUX	NOS COMPORTEMENTS	Encouragez-vous personnellement et les autres Allez au-delà de l'évidence Cherchez à comprendre les données Fixez-vous des objectifs ambitieux

Comprendre le Code



Notre Mission nous inspire et nos Valeurs guident tout ce que nous faisons, mais elles ne peuvent pas répondre à toutes les questions qui surviennent dans le cadre de notre travail. Dans de tels cas, notre Code de conduite (le « Code ») peut nous aider. Il explique comment appliquer les principes incarnés dans notre Mission et nos Valeurs, et il nous aide à prendre les bonnes décisions.

Au sujet de notre Code	6
Nos responsabilités	8
Faire les bons choix	9
Signaler les inquiétudes	10



TABLE DES
MATIÈRES



RESSOURCES

MESSAGE DE
NOTRE PDG

COMPRENDRE
LE CODE

ENGAGEMENT
ENVERS
LA QUALITÉ

RESPECT
MUTUEL

PROTÉGER NOTRE
ORGANISATION

FAIRE CE QU'IL
SE DOIT

RESPECTER NOTRE
COMMUNAUTÉ

Au sujet de notre Code



Notre Code définit les normes de comportement adoptées chez Haemonetics Corporation (« Haemonetics » ou la « société »). « Agir avec intégrité » est un comportement essentiel pour adhérer à nos Valeurs et respecter notre Code.

Pour agir avec intégrité, nous respectons les lois, les règles et les politiques de la société qui nous régissent. Il est crucial de savoir prendre la bonne décision. Notre Code est la première ressource vers laquelle vous devez vous tourner si vous avez des questions au sujet des lois, des réglementations ou des politiques de la société vous concernant.

Nous appliquons également les normes éthiques les plus strictes, même en l'absence de loi ou politique spécifique. Le Code est une ressource qui nous aide à faire face de manière éthique aux situations aussi bien courantes que complexes. Il explique ce que l'on attend de vous, comment interagir avec les autres et comment prendre des décisions conformes à nos normes éthiques et maintenir notre réputation. C'est un outil de référence précieux qui vous aidera à prendre les bonnes décisions, à incarner nos Valeurs et à trouver les ressources nécessaires pour agir comme il se doit.

Voici ce que vous trouverez dans notre Code :

- [Aperçus des sujets éthiques importants](#)
- [Conseils pour incarner nos Valeurs au travail](#)
- [Outils pour la prise de décision](#)
- [Réponses aux questions courantes](#)
- [Liens vers les politiques et autres ressources](#)

Au sujet de notre Code



Nos attentes

Si vous travaillez pour Haemonetics de quelque façon que ce soit, vous devez respecter notre Code. Il s'adresse à tous les membres de notre conseil d'administration et de notre équipe de direction, ainsi qu'à tous les salariés de Haemonetics (y compris de ses filiales) de chaque site de Haemonetics – que vous soyez employé à temps plein, à temps partiel ou en tant que contractuel. Cette même obligation s'applique à tous les associés, prestataires et tiers travaillant pour notre compte. Nous tenons à ce que ces tiers partagent notre engagement envers les mêmes normes rigoureuses.

Comment nous appliquons le Code

Notre directeur de la conformité, en consultation avec le directeur juridique, est chargé de l'application quotidienne de notre Code, et rend compte régulièrement au comité de gouvernance et de conformité de notre conseil d'administration sur le Code et nos autres programmes de conformité et d'éthique.

Déroghations au Code

Les dérogations aux dispositions du Code sont rares. Les dérogations au bénéfice des dirigeants et des administrateurs ne peuvent être accordées que par le conseil d'administration de Haemonetics ou l'un de ses comités, et sont promptement annoncées aux actionnaires, conformément aux lois et aux réglementations boursières en vigueur. Les dérogations au bénéfice d'autres personnes ne peuvent être accordées que par le directeur de la conformité, en consultation avec le directeur juridique.

En cas de violation

Notre Code est le prolongement de notre entreprise et de notre culture. Toute violation de notre Code, de nos politiques ou de la loi nuit à notre relation avec la société et à la confiance que nos clients et les tiers placent en nous. C'est pourquoi nous prenons toutes les violations au sérieux. En fonction de leur gravité, les violations de notre Code peuvent entraîner des mesures disciplinaires contre les personnes impliquées, pouvant aller jusqu'au licenciement, et même des sanctions civiles et pénales en cas d'infraction à la loi.

Nos responsabilités

Chez Haemonetics, nous avons tous un rôle à jouer en arrière-plan pour assurer le plus haut degré de qualité. Nous partageons tous la responsabilité de protéger notre société et de nous aider mutuellement à réussir.

Chaque collaborateur de Haemonetics a la responsabilité partagée de :

INCARNEZ NOS VALEURS EN RESPECTANT NOTRE CODE. Assurez-vous de comprendre notre Code et d'y adhérer strictement, ainsi qu'aux politiques et lois qui s'appliquent à votre travail. Gardez-les à l'esprit, ainsi que nos Valeurs, dans toutes vos activités du quotidien.

POSEZ DES QUESTIONS AVANT D'AGIR. Nous comptons sur vous pour bien connaître la loi, les réglementations et les politiques. Donc, avant d'entreprendre la moindre action en cas d'incertitude, demandez de l'aide.

SOYEZ VIGILANTS ET SIGNALEZ LES INQUIÉTUDES. Nous comptons sur vous pour faire preuve de vigilance quant aux activités potentiellement illégales ou contraires à l'éthique. Ne les ignorez pas – signalez-les immédiatement.

Vous êtes cadre ? Vous avez alors des responsabilités en plus :

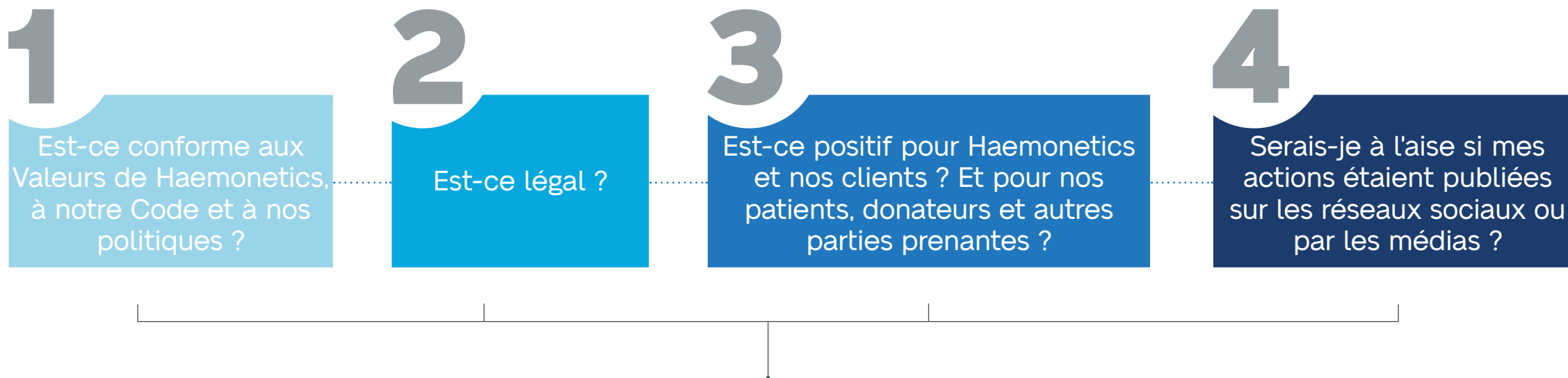
INCARNEZ NOS VALEURS. Vous donnez l'exemple à votre équipe. Montrez-leur que vous respectez le Code et insufflez nos Valeurs dans tout ce que vous dites et faites.

SOYEZ LÀ POUR VOTRE ÉQUIPE. Faites en sorte que vos subordonnés sachent qu'ils peuvent se tourner vers vous quand ils ont des questions. Soyez à l'écoute et imposez-vous comme ressource de confiance lorsqu'ils ont des inquiétudes.

SOYEZ PROACTIF. Si vous prenez connaissance (ou soupçonnez) d'un agissement répréhensible potentiel, signalez-le immédiatement. N'attendez pas que la situation s'aggrave, et ne tolérez pas des représailles contre un collaborateur qui a signalé un problème ou qui a participé à une enquête au sujet d'un problème signalé.

Faire les bons choix

Le Code couvre une multitude de situations éthiques, mais il ne peut pas prévoir tous les scénarios possibles. Lorsque vous avez des doutes dans une situation particulière, demandez-vous :

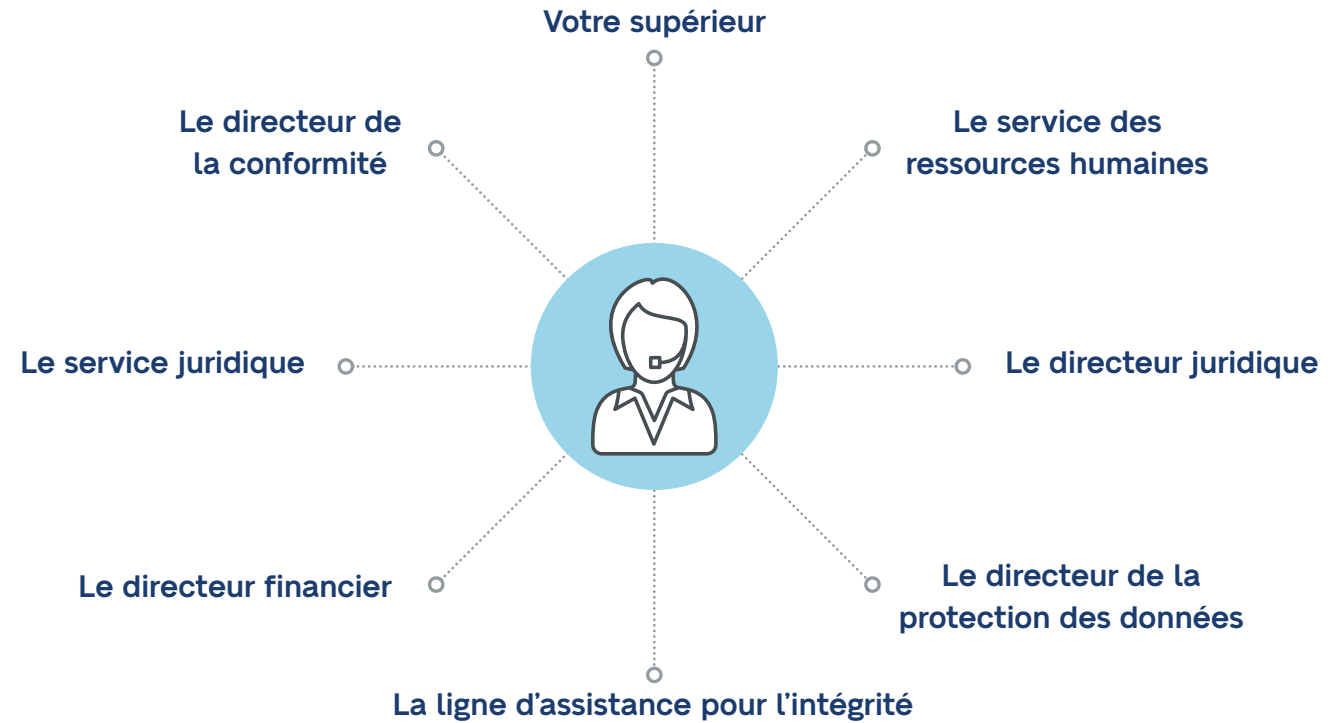


Pouvez-vous répondre « **oui** » à toutes ces questions ? C'est bon signe – vous pouvez probablement continuer. Si vous répondez « **non** » ou « **peut-être** » à l'une de ces questions, demandez conseil avant d'agir.

Signaler les inquiétudes

Notre entreprise est bâtie sur la confiance. Nous méritons la confiance de nos clients, et nous en attendons de même de la part de tous ceux qui travaillent pour nous. Les actes contraires à notre Code, à nos politiques ou à la loi peuvent nuire à Haemonetics et à la réputation qui résulte de nos lourds efforts.

Si vous remarquez ou soupçonnez une violation de notre Code, de la loi, de nos politiques, ou de nos normes éthiques, il est de votre responsabilité de la signaler. Ceci s'adresse à nos salariés, nos prestataires et tous les tiers travaillant pour le compte de Haemonetics. Nous savons bien que ce n'est pas toujours facile à faire. Plusieurs ressources sont à votre disposition si vous avez des questions ou souhaitez signaler une préoccupation :



La ligne d'assistance pour l'intégrité est disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, par téléphone, en ligne ou par courrier. Vous êtes encouragé à vous identifier lors du signalement, mais vous pouvez garder l'anonymat (sauf dans les rares cas où la loi locale l'interdit). N'oubliez pas qu'il sera peut-être plus difficile d'enquêter et de résoudre le problème si vous restez anonyme, et que dans certaines juridictions les rapports anonymes doivent satisfaire des critères et conditions encore plus stricts pour être acceptés.

Un prestataire externe indépendant administre la ligne d'assistance pour l'intégrité et accepte les appels dans la plupart des langues. Vous pouvez contacter la ligne d'assistance pour l'intégrité des façons suivantes :

Par téléphone :

Composez le 1-888-224-7060
(appel gratuit aux États-Unis et au Canada)

En ligne :

haemonetics.ethicspoint.com

Signaler les inquiétudes

Que se passe-t-il ensuite ?

Haemonetics prend au sérieux tous les signalements effectués de bonne foi. Nous sommes déterminés à examiner toutes les inquiétudes signalées, à mener correctement des enquêtes équitables, approfondies et adaptées aux circonstances, et à prendre les mesures appropriées. La réponse de la société dépend de la nature et de la gravité de la préoccupation, et peut comprendre une enquête préliminaire pour décider si une enquête approfondie est appropriée et, dans ce cas, sa forme et sa portée. La société mène les enquêtes dans le respect de la loi et avec les mesures de sécurité et de confidentialité nécessaires pour protéger l'identité des lanceurs d'alerte. Nous attendons des salariés qu'ils coopèrent activement et honnêtement aux enquêtes. Dans le cadre des enquêtes sur le signalement des salariés, la société maintiendra la confidentialité dans la mesure du possible.

Qu'en est-il des représailles ?

La société est déterminée à protéger ses salariés contre toute forme de représailles pour avoir signalé une violation éventuelle de notre Code, de nos politiques ou de la loi et des réglementations qui nous régissent. Nous sommes également déterminés à protéger nos salariés s'ils font l'objet de représailles pour avoir participé ou coopéré à une enquête au sujet de telles inquiétudes. Si un salarié prend connaissance d'un cas ou de menaces de représailles, il doit le signaler immédiatement à l'aide de la procédure indiquée [ici](#).

Les représailles comprennent tout comportement susceptible de décourager raisonnablement un salarié de signaler de bonne foi des problèmes au travail ou de coopérer à une enquête ou une procédure judiciaire afférente. Tout salarié qui exerce des représailles à l'encontre d'un autre salarié en raison d'un acte protégé conformément à cette politique pourra faire l'objet de sanctions, y compris le licenciement.

L'intégrité en pratique

Q : Je pense qu'un haut dirigeant est impliqué dans une activité interdite par notre Code. Mais non seulement je n'en suis pas certain, mais aussi j'ai peur de le signaler à la direction. Est-ce que je risque d'être licencié ?

A : Non. Ne craignez surtout pas de représailles pour avoir signalé une préoccupation de bonne foi. Aucun salarié de Haemonetics (quel que soit son niveau de responsabilité) n'est au-dessus de notre Code, de nos politiques, ou de la loi. Vous avez le droit de vous faire entendre, quel que soit votre poste, et que vous ayez la preuve d'un comportement répréhensible ou non.

Consultez nos politiques

Politique relative aux opérations du programme mondial de conformité

Politique de signalement et d'interdiction de représailles



Engagement envers la qualité



Nous honorons la confiance que nos clients placent en nous en maintenant un engagement absolu envers la qualité. La qualité est au cœur de toutes nos activités et décisions que nous prenons.

La qualité, l'innocuité et l'efficacité des produits	13
Confidentialité des données personnelles	15



TABLE DES MATIÈRES



RESSOURCES

MESSAGE DE NOTRE PDG

COMPRENDRE LE CODE

ENGAGEMENT ENVERS LA QUALITÉ

RESPECT MUTUEL

PROTÉGER NOTRE ORGANISATION

FAIRE CE QU'IL SE DOIT

RESPECTER NOTRE COMMUNAUTÉ

La qualité, l'innocuité et l'efficacité des produits

Nous ne donnons que le meilleur de nous – rien de moins

Les produits Haemonetics constituent le lien le plus fort que nous avons avec nos clients. Tout produit ou agissement dont la qualité est inférieure à nos strictes normes affaiblit ce lien ainsi que notre réputation. Nous sommes déterminés à assurer la qualité, la sécurité et l'efficacité de nos produits. Nous exprimons cet engagement, ainsi que celui envers la qualité, dans tout ce que nous entreprenons – en dépassant les attentes de nos clients et en respectant strictement toutes les réglementations et normes qui nous concernent.



Notre façon de travailler

Satisfaire et dépasser les exigences. La qualité, la sécurité et l'efficacité des produits commencent par le respect des lois en vigueur partout où nos produits sont distribués. Ces lois ont pour intention de minimiser les risques potentiels et de prévenir les accidents. Si vous travaillez dans la fabrication de nos produits :

- Informez-vous sur toutes les règles et réglementations pertinentes pour assurer la sécurité et la qualité. Demandez conseil si vous n'êtes pas sûr de leur application.
- Respectez toutes les normes, politiques et procédures en matière de qualité et de bonnes pratiques de fabrication. Ne brûlez jamais les étapes et ne faites aucune exception lors du développement, de la fabrication ou des essais de nos produits.
- Assumez personnellement la responsabilité de la réussite de notre entreprise en ne laissant aucun produit non conforme à nos normes quitter nos installations.



Quels genres de règles s'appliquent ?

Les lois sur la qualité des produits et la sécurité concernent plusieurs domaines, comme :

- La sécurité incendie
- Les matériaux de construction
- Le conditionnement
- L'étiquetage
- Les essais
- L'expédition
- Le stockage
- L'élimination



La qualité, l'innocuité et l'efficacité des produits

Nous ne donnons que le meilleur de nous – rien de moins



Travailler en étroite collaboration avec les prestataires et les fournisseurs.

Nos prestataires et fournisseurs ont un rôle important à jouer pour assurer que chaque composant de nos produits réponde également à nos normes rigoureuses. Si vous travaillez avec un tiers qui contribue à la fabrication de nos produits :

- Surveillez son travail pour vous assurer qu'il insiste sur les mêmes normes de qualité, de sécurité et d'efficacité que nous, et qu'il respecte toutes les lois et réglementations applicables.
- Contrôlez les programmes de qualité et de sécurité et procédés en place chez les prestataires ainsi que leurs antécédents en matière de sécurité.

Protéger notre chaîne d'approvisionnement

Nous insistons sur la qualité et la sécurité à chaque étape de notre travail, depuis la production jusqu'à la distribution. Si vous êtes impliqué dans l'une de ces phases :

- Contrôlez et assurez la qualité et la sécurité de nos opérations tout au long de notre chaîne d'approvisionnement et de notre réseau de distribution.
- Si vous découvrez que quelqu'un compromet l'intégrité de nos produits ou de notre chaîne d'approvisionnement (qu'il s'agisse d'un salarié, d'un prestataire ou d'un fournisseur), signalez-le immédiatement.

Consultez nos politiques

Manuel mondial de qualité et politique relative à la qualité



Confidentialité des données personnelles

Leurs données, notre responsabilité

Si quelqu'un confie ses données personnelles à Haemonetics, qu'il s'agisse d'un salarié, d'un client ou d'un tiers avec lequel nous travaillons, nous respectons leur confidentialité. Nous comprenons notre responsabilité de traiter ces données avec soin, toujours dans le respect des lois sur la protection des données personnelles afin d'éviter tout usage à mauvais escient ou divulgation indue.



Notre façon de travailler

Respect de la loi. Diverses lois dans le monde stipulent les modalités appropriées de collecte, d'utilisation, de transfert, de conservation et d'élimination des données personnelles. Si vous avez accès à de telles données au travail :

- Prenez connaissance des lois applicables aux pays dans lesquels vous travaillez, et respectez-les rigoureusement pour protéger les données personnelles.
- Sachez que des protections particulières s'appliquent à certaines catégories de données personnelles, en particulier les données médicales protégées (DMP) au sujet des soins de santé qui pourraient être utilisées pour identifier les personnes. Il existe d'autres catégories de données exigeant une protection particulière, comme les numéros d'identification (numéros de passeport et de sécurité sociale), la religion, l'appartenance à un syndicat, les évaluations de performance, et les informations de carte de crédit ou bancaires. Si vous accédez à des DMP ou autres données spéciales, respectez les lois et obligations afin de les traiter correctement.

- Demandez conseil si vous n'êtes pas certain si une loi ou une obligation s'applique ou quant à la façon de vous y conformer. Si vous soupçonnez une violation ou une atteinte aux lois sur la protection des données personnelles, signalez-le immédiatement.



Que sont les données personnelles ?

Ce sont des informations qui pourraient être utilisées pour identifier les personnes, comme entre autres :

- Le nom
- L'adresse du domicile ou l'adresse e-mail
- Le numéro de téléphone
- Le numéro de sécurité sociale
- La date de naissance
- Des photographies ou vidéos
- Des informations financières
- Des problèmes de santé et les traitements afférents
- La race et l'appartenance ethnique

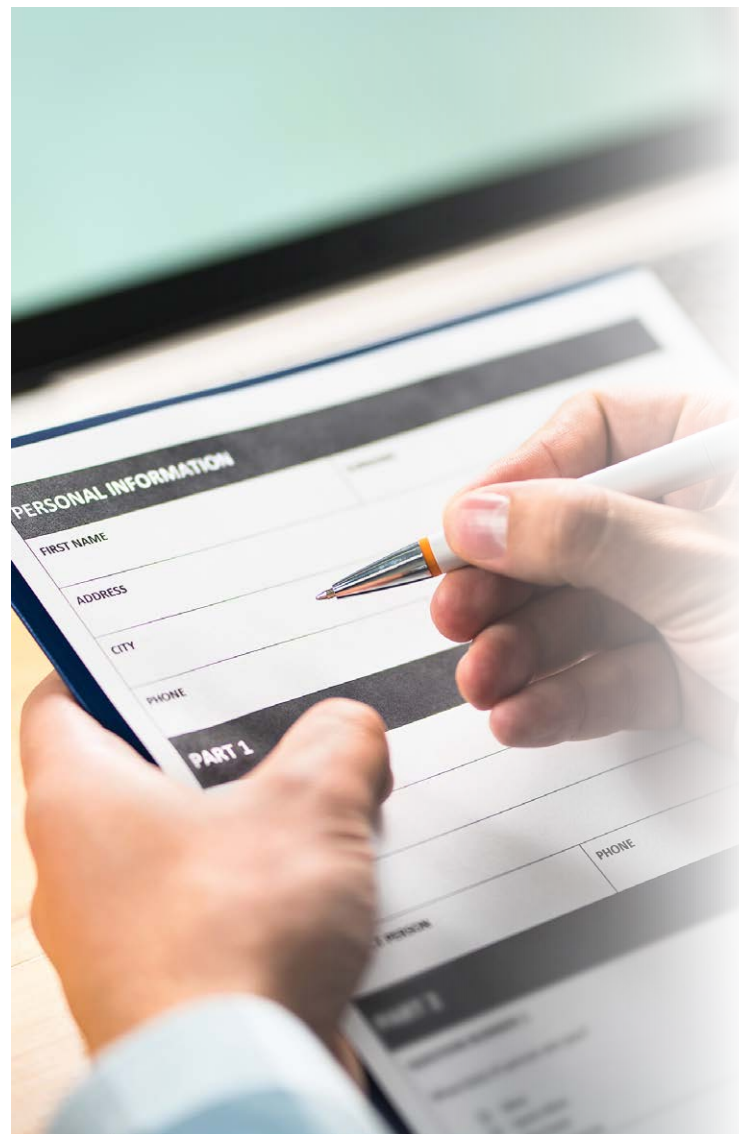
Confidentialité des données personnelles

Leurs données, notre responsabilité

Traiter les données personnelles comme si c'étaient les nôtres.

Si vous êtes autorisé à accéder à des données personnelles dans le cadre de votre travail :

- Ne les utilisez qu'à des fins professionnelles légitimes.
- Pratiquez une bonne cybersécurité en respectant toutes les procédures et pratiques de protection de nos réseaux, systèmes et données contre les accès non autorisés.
- Ne partagez aucune données personnelles avec quelqu'un qui n'a pas reçu d'autorisation écrite. Ce point inclut également le fait de ne jamais les partager par e-mail ou sur les réseaux sociaux, ou de les conserver sur un appareil personnel.
- N'envoyez jamais des données personnelles sur un appareil non surveillé, comme une imprimante publique, n'en discutez jamais dans un lieu public et n'y accédez jamais sur des réseaux non sécurisés (comme un point d'accès Wi-Fi public).



L'intégrité en pratique

Q : Je travaille dans le service des ressources humaines, et j'ai reçu un e-mail d'une collègue me demandant l'adresse personnelle d'un salarié, laquelle figure dans le dossier du personnel sur notre système RH. Je sais que je n'ai pas le droit de communiquer cette adresse à qui que ce soit à l'extérieur de Haemonetics, mais puis-je la transmettre à ma collègue ?

A : Non. Cette information est confidentielle et personnelle. Vous ne pouvez la communiquer qu'aux membres du personnel qui sont autorisés à y accéder et qui en ont un besoin légitime pour leur travail.

Consultez nos politiques

Politique mondiale sur la protection des données personnelles

Procédures mondiales de protection des données personnelles des clients

Politique mondiale relative à la cybersécurité et à la protection des données

Respect mutuel



Notre environnement de travail est respectueux : chacun doit se sentir bienvenu et apprécié, nos interactions doivent être courtoises et collaboratives, et chaque personne doit pouvoir contribuer à notre Mission.

Santé et sécurité	18
Diversité et inclusion	20
Harcèlement et discrimination	22

Santé et sécurité

La sécurité au travail

Notre société s'engage à rendre le lieu de travail sûr et sans danger. Cela comprend l'élimination des pratiques de travail dangereuses ainsi que des accidents et maladies au travail, la promotion de la santé, la sécurité et le bien-être de tous les salariés, travailleurs temporaires et visiteurs. Pour concrétiser notre vision, nous devons : **établir une culture positive en matière de sécurité, maintenir un système de gestion efficace de la sécurité et réduire les risques au travail.** Nous comptons également sur vous pour vous protéger et protéger les autres en étant vigilants et en respectant les normes, lois et procédures de sécurité.



Notre façon de travailler

Faire de la sécurité notre responsabilité. Chacun de nous a un rôle à jouer pour assurer un environnement de travail sûr et sans danger :

- Prenez connaissance des règles concernant l'environnement, la santé et la sécurité qui vous concernent et s'appliquent à votre travail. Suivez toutes les formations requises en matière de sécurité, consultez et respectez toutes les politiques et exigences en matière de sécurité.
- Portez ou utilisez les équipements de protection individuelle (EPI) tels qu'indiqués par nos règlements pour votre travail.

Prévention de l'abus de substances. Haemonetics attend de ses collaborateurs qu'ils soient aptes à travailler chaque jour – jamais sous l'influence de substances qui risqueraient de limiter leur capacité à accomplir leur travail en toute sécurité :

- La drogue n'a pas de place dans nos installations. L'usage et la détention de stupéfiants illégaux sont interdits au travail. Cette interdiction s'adresse aux substances dont l'usage ou la détention est réglementé ou prohibé par la loi, aux médicaments utilisés de façon non conforme aux ordonnances et aux substances légales contrôlées obtenues de manière irrégulière. Par ailleurs, les salariés doivent s'abstenir de venir au travail lorsqu'ils prennent des médicaments susceptibles d'affecter l'exercice de leurs fonctions en toute sécurité.
- Les salariés de Haemonetics ne doivent pas consommer d'alcool de façon excessive ou inappropriée pendant les heures de travail, ni travailler sous l'emprise de l'alcool.



Santé et sécurité

La sécurité au travail

Faites attention aux dangers

Soyez vigilant à tout ce qui pourrait poser un danger pour les salariés, les clients ou des membres du public présents dans nos installations. Si vous remarquez un danger potentiel, signalez-le immédiatement.

Prévenir la violence. Nous faisons notre possible pour entretenir un climat de travail collaboratif où la violence n'est jamais tolérée. Aidez-nous à la prévenir :

- Faites attention aux signes de violence potentielle, comme les menaces ou les comportements intimidants, la destruction de biens ou la possession d'armes, qui sont interdites au travail.
- Restez calme et productif dans vos interactions avec les autres, sans colère ni menaces.

L'intégrité en pratique

Q : J'ai remarqué qu'une collègue ne respecte pas les consignes de sécurité requises lorsqu'elle utilise le matériel de laboratoire. Elle travaille ici depuis plus longtemps que moi et elle m'a dit qu'elle sait ce qu'elle fait. Devrais-je le signaler ?

A : Oui. Nos consignes de sécurité sont là pour protéger nos salariés. Il ne faut jamais les ignorer. Soyez assuré que tout salarié qui signale de bonne foi un problème de sécurité est protégé contre les représailles.

Q : Un collègue m'a montré sa méthode pour accélérer la production de l'un de nos produits. Je ne veux pas l'essayer parce qu'elle semble dangereuse. Que devrais-je faire ?

A : Si vous vous sentez à l'aise, dites au collaborateur que vous craignez que sa méthode ne le mette (et peut-être les autres) en danger. Si vous ne vous sentez pas à l'aise ou s'il continue d'utiliser une méthode dangereuse, faites part immédiatement de vos inquiétudes.



Consultez nos politiques

Politique mondiale relative à la conformité en matière d'environnement, de santé et de sécurité

Déclaration de politique en matière d'environnement, de santé et de sécurité (ESS)

Politique ESS mondiale relative à un environnement de travail sans drogue et sans alcool

Politique ESS mondiale de signalement des dangers

Des politiques, règles ou manuels du personnel locaux s'appliquent parfois ; consultez votre représentant local des ressources humaines ou du service juridique.

Diversité et inclusion

Notre environnement de travail accueillant

Nos salariés sont la base de notre organisation, chacun y apporte ses propres talents, expériences et capacités. La diversité de nos équipes et de leurs idées contribue à bâtir notre culture de collaboration et de performance. Nous comprenons la valeur que chaque personne apporte à notre milieu de travail, et nous sommes engagés à proposer un environnement de travail inclusif où chacun a la possibilité de s'épanouir. Nous tenons à ce que tous les salariés de Haemonetics en fassent de même.



Notre façon de travailler

Appréciation et promotion de la diversité.

En assurant la diversité, nous disposons d'un vivier de talents plus vaste qui nous apporte des points de vue et des idées nouvelles et utiles. Vous pouvez contribuer à promouvoir la diversité en appliquant les pratiques suivantes que nous attendons de tous les salariés :

- Évitez tout préjugé dans vos prises de décision. Faites attention à vos propres actions et méfiez-vous des stéréotypes ou autres préjugés qui pourraient vous influencer.
- Lorsque vous travaillez en équipe, ayez l'esprit ouvert aux nouvelles idées et aux contributions de chacun. Écoutez avec courtoisie les différents points de vue et encouragez les autres à en faire de même.
- Encouragez toujours l'égalité des chances en matière d'emploi en respectant les lois sur l'égalité dans les pratiques d'emploi, comme les entretiens d'embauche, le recrutement, les promotions et le licenciement. Voir la section [Harcèlement et discrimination](#) pour plus de détails.

Donner le bon exemple. Même si vous n'êtes pas cadre, vous pouvez inspirer les autres à apprécier la diversité au travers de vos actions quotidiennes :

- Faites preuve de respect envers les autres, en décourageant ouvertement les plaisanteries, le langage ou les comportements irrespectueux ou insultants.
- Lorsque vous recherchez des contributions et des idées, ne vous tournez pas toujours vers les mêmes sources. Pensez à demander le point de vue de personnes avec lesquelles vous n'avez pas l'habitude de travailler.
- Si vous constatez ou soupçonnez quelqu'un d'enfreindre l'engagement de Haemonetics envers la diversité et l'inclusion, [signalez-le](#) immédiatement.



TABLE DES MATIÈRES



RESSOURCES

MESSAGE DE NOTRE PDG

COMPRENDRE LE CODE

ENGAGEMENT ENVERS LA QUALITÉ

RESPECT MUTUEL

PROTÉGER NOTRE ORGANISATION

FAIRE CE QU'IL SE DOIT

RESPECTER NOTRE COMMUNAUTÉ

Diversité et inclusion

Notre lieu de travail accueillant



Faire preuve de respect dans chaque interaction

Dans chaque conversation, qu'il s'agisse d'un collègue, d'un client, du représentant d'un tiers, ou d'un membre du public, assurez-vous que chaque participant se sente :

- Bienvenu
- Respecté
- Entendu
- Apprécie

Consultez nos politiques

Politique d'interdiction de la discrimination et du harcèlement

Des politiques, règles ou manuels du personnel locaux s'appliquent parfois ; consultez votre représentant local des ressources humaines ou du service juridique.

Harcèlement et discrimination

Soutien et respect mutuels

Lorsque nos salariés viennent au travail, ils doivent se sentir appréciés et respectés – jamais intimidés, harcelés, défavorisés ou exclus. Chez Haemonetics, nous sommes déterminés à entretenir un milieu de travail respectueux et équitable, et chacun de nous a le devoir de promouvoir ces principes dans notre culture.



Notre façon de travailler

Reconnaître et prévenir le harcèlement.

Le harcèlement est un comportement qui peut créer un environnement de travail malsain, hostile ou intimidant, et qui est motivé par ou vise le sexe d'un salarié, sa race, sa couleur de peau, sa religion, son âge, son appartenance ethnique, sa situation de handicap, son statut d'ancien combattant, ou toute autre classification protégée par la loi. Le harcèlement sexuel comprend les avances sexuelles malvenues, les demandes de faveurs sexuelles, et les actes visuels, verbaux ou physiques de nature sexuelle qui gênent et nuisent à l'environnement de travail d'un salarié.

Le harcèlement sape notre culture de respect et de collaboration, et n'est pas toléré chez Haemonetics. Pour prévenir ce comportement dans nos milieux de travail :

- Veillez, même lorsque vous avez des relations proches, ou même d'amitié, avec vos collègues ou clients, à les traiter avec professionnalisme en tout temps.

- Encouragez vos collègues à avoir des communications et des comportements appropriés, et, dans la mesure du possible, signalez les comportements inappropriés que vous constatez ou subissez au travail.



Est-ce du harcèlement ?

Le harcèlement peut être de nature visuelle, verbale, physique ou électronique, y compris :

- Des paroles dégradantes (orales ou écrites)
- Des remarques ou plaisanteries insultantes
- Des gestes suggestifs ou inappropriés
- Le partage ou la publication en ligne de contenu inconvenant
- Le flirt ou les avances sexuelles
- L'intimidation, la persécution collective ou la violence psychologique

Harcèlement et discrimination

Soutien et respect mutuels

Prévention de la discrimination. Haemonetics est déterminé à donner à chacune et chacun une chance égale de contribuer et de réussir au travail, quel que soit son sexe, sa race, sa couleur de peau, sa religion, son âge, son origine ethnique, son handicap, son statut d'ancien combattant ou toute autre classification protégée par la loi. Pour prévenir la discrimination dans nos milieux de travail :

- Prenez connaissance de la législation du travail qui vous concerne, et respectez-la.
- Si vous prenez part à des décisions en matière d'emploi comme le recrutement, la promotion et le licenciement, fondez-les sur des attributs légitimes comme le talent, les mérites et les exigences du poste, jamais sur des caractéristiques protégées comme la race, le sexe, l'âge, la nationalité, la religion.

Si vous ou quelqu'un d'autre avez subi ou remarqué un comportement inapproprié au travail, signalez-le immédiatement à l'une des ressources indiquées dans la section [Signaler les inquiétudes](#), afin que Haemonetics puisse enquêter et prendre les mesures nécessaires. N'oubliez pas que nous ne tolérons aucune représaille à votre rencontre pour avoir signalé une préoccupation de bonne foi ou coopéré à une enquête afférente.

L'intégrité en pratique

Q : Pendant une sortie entre collègues après le travail, un collègue m'a demandé d'aller boire un verre, seule avec lui. Ses commentaires et son insistance m'ont mise mal à l'aise. Comme nous n'étions pas au bureau et que ses commentaires n'étaient pas explicitement de nature sexuelle, devrais-je simplement ignorer son attitude ?

R : Non, ne l'ignorez pas. Votre collègue a l'obligation de se comporter de manière professionnelle avec vous, même après les heures de travail. Si possible, dites à votre collègue que son comportement est inacceptable. S'il continue ou si vous ne vous sentez pas à l'aise de lui en parler directement, signalez-le afin que la société puisse prendre les mesures appropriées.



Consultez nos politiques

Politique d'interdiction de la discrimination et du harcèlement

Des politiques, règles ou manuels du personnel locaux s'appliquent parfois ; consultez votre représentant local des ressources humaines ou du service juridique.

Protéger notre organisation



Chez Haemonetics, nous sommes fiers de notre entreprise et de notre travail. Nous devons tous et toutes faire de notre mieux pour les protéger.

Informations confidentielles	25
Utilisation des ressources de la société	27
Tenue correcte des dossiers et informations financières exactes.....	29
Conflits d'intérêts.....	31
Parler au nom de notre organisation	34

Informations confidentielles

Les respecter et les protéger

Les produits Haemonetics sont le résultat d'informations et d'idées que nous avons développées et recueillies depuis notre création. Elles sont vitales pour notre entreprise et notre processus décisionnel : elles nous permettent d'innover et d'améliorer en continu nos produits et services. L'incapacité à protéger ces informations risque d'avoir des conséquences néfastes pour notre entreprise, nos clients, et, à terme, nos patients et donateurs. C'est pourquoi nous reconnaissons qu'il relève de notre responsabilité de protéger les informations confidentielles, y compris la propriété intellectuelle, contre toute divulgation et utilisation à mauvais escient.



Notre façon de travailler

Savoir ce qu'il faut protéger. Les informations représentent un élément essentiel de notre travail au quotidien. Elles peuvent prendre différentes formes, mais doivent toutes être protégées.

Informations confidentielles – Informations non publiques ou exclusives au sujet de notre entreprise ou de nos produits, comme entre autres :

Les plans stratégiques de l'entreprise	Les performances ou spécifications des produits
Les plans d'investissement	Les données des essais cliniques
Les nouveaux produits ou nouvelles prestations	Les informations sur les salariés ou la rémunération
Les données financières	Les informations relatives aux prestataires, aux clients ou aux patients

Propriété intellectuelle (PI) – Ce que nous créons exclusivement chez Haemonetics, et ce qui optimise notre compétitivité sur notre secteur. Les éléments de PI doivent pour la plupart rester confidentiels, y compris :

La recherche et développement de produits	Les secrets industriels
Les listes de clients ou de fournisseurs	Le contenu créatif ou les stratégies créatives
La technologie de fabrication industrielle	Les conceptions, les inventions ou les brevets déposés
Les codes sources ou algorithmes de logiciels	Les procédés de production des produits

Informations confidentielles

Les respecter et les protéger

Si vous voulez protéger les informations, ne les partagez pas. Si vous avez accès à des informations confidentielles de Haemonetics :

- Ne les communiquez jamais à qui que ce soit en dehors de Haemonetics, même dans le cadre d'une relation commerciale, sans consulter au préalable le [service juridique](#).
- En interne, ne communiquez ces informations qu'aux personnes dûment autorisées à les recevoir.
- Lorsque vous travaillez ou vous réunissez dans un lieu public, veillez à ne pas afficher d'informations confidentielles ou de PI sur l'écran de votre ordinateur, et à ce que les conversations à caractère confidentiel ne puissent pas être entendues par des tiers.



Protégez-les toujours !

Savez-vous que votre obligation de protéger les informations confidentielles vaut même après la fin de votre contrat ? Si vous quittez Haemonetics, ne communiquez pas les informations confidentielles ou la PI de Haemonetics à votre nouvel employeur. Par ailleurs, ne demandez jamais à un nouvel employé de partager des informations confidentielles de ses anciens employeurs.

Accéder prudemment aux informations. Pour vous assurer de traiter correctement nos informations confidentielles et notre PI :

- Respectez toujours nos politiques. N'accédez qu'aux informations dont vous avez besoin pour votre travail et conservez-les sur des systèmes approuvés par Haemonetics – jamais sur un ordinateur ou un appareil personnel ou sur un dispositif de stockage sur le cloud non approuvé. N'envoyez jamais nos informations confidentielles ou notre PI sur un réseau non sécurisé, comme un point d'accès Wi-Fi public.

N'utilisez jamais votre compte e-mail personnel à des fins de communications professionnelles.

- Si vous souhaitez utiliser nos marques déposées ou nos logos, obtenez l'autorisation du service juridique au préalable. Si vous publiez des articles ou des études de cas mentionnant Haemonetics ou nos produits, demandez au service juridique de les lire et de les approuver avant leur publication.
- Vous ne savez pas si une information est confidentielle ? Demandez conseil, ou présumez tout simplement qu'elle est en effet confidentielle.



Consultez nos politiques

Politique mondiale relative aux communications externes

Politique mondiale sur la protection des données personnelles

Utilisation des ressources de la société

Protection et bon usage

Comme toutes les entreprises, Haemonetics possède des ressources – des éléments de valeur qui nous aident à accomplir notre mission. Nos ressources sont omniprésentes, qu'il s'agisse de nos ordinateurs, de notre équipement, de notre messagerie électronique, de notre recherche, de notre propriété intellectuelle et de notre technologie. Elles sont toutes autant vitales pour nos activités au quotidien et notre croissance future. Nous avons l'obligation de les respecter et de les protéger.



Notre façon de travailler

Prendre soin de nos ressources. Haemonetics vous confie différentes ressources pour vous aider à travailler. Nous comptons sur vous pour en prendre soin. Cela implique que vous devez :

- Utiliser les ressources de l'entreprise de façon responsable et aux fins prévues, en maintenant leur usage à des fins personnelles au minimum.
- Protéger les ressources contre la perte, le vol et l'endommagement.
- Ne jamais emporter des ressources appartenant à la société hors des installations et à des fins d'usage personnel.
- Ne jamais permettre à des personnes non autorisées – y compris les amis et la famille – d'utiliser ou d'accéder à nos ressources.

Assurer la sécurité de nos installations. Tout comme vous protégez votre maison, nous avons adopté chez Haemonetics des procédures de sécurité pour protéger nos installations :

- Suivez scrupuleusement nos procédures.
- Ne laissez jamais les personnes non autorisées entrer dans nos installations si elles n'ont pas les autorisations d'accès ou les documents d'identification nécessaires.

Protéger nos systèmes. Les attaques contre les réseaux des entreprises, comme les logiciels malveillants, l'hameçonnage, les dénis de service et autres menaces, se font chaque jour de plus en plus sophistiquées. Notre rôle consiste à les contrecarrer en respectant les politiques et les procédures de protection de nos ordinateurs et de nos réseaux. Pour éviter tout accès non autorisé aux systèmes Haemonetics :

- Ne donnez jamais vos identifiants ou mots de passe à qui que ce soit, à l'intérieur et à l'extérieur de Haemonetics, même à un ami ou un collègue de confiance.
- N'installez jamais de logiciels non autorisés sur nos appareils. N'utilisez que les logiciels pour lesquels nous disposons d'une licence – n'installez jamais de logiciels non autorisés sur un appareil de la société, et ne copiez jamais nos logiciels sur un autre appareil.

L'une de nos ressources a été perdue, volée, endommagée ou utilisée à mauvais escient ? Faites-nous-le savoir immédiatement. Signalez vos inquiétudes.

Utilisation des ressources de la société

Protection et bon usage



L'intégrité en pratique

Q : Mon épouse et moi gérons une petite boulangerie, et nous y travaillons le soir et le weekend. Parfois, au travail (pendant le déjeuner, par exemple) je vérifie les e-mails et effectue mes commandes auprès des fournisseurs. Puis-je le faire de temps à autre sur l'ordinateur portable de l'entreprise, tant que je fais mon travail ?

R : Il peut être acceptable dans certains cas d'utiliser l'ordinateur portable que vous a confié la société à des fins personnelles, mais pas pour une activité commerciale personnelle. L'usage personnel des ressources de l'entreprise doit rester occasionnel, et ne doit jamais interférer avec votre travail pour Haemonetics. Nous interdisons également tout usage des appareils de la société pour voir ou partager des contenus inappropriés, pour les jeux d'argent, ou pour toute activité illégale, hostile ou discriminatoire.

Q : J'ai reçu un e-mail d'un expéditeur inconnu et contenant un lien. Puisque Haemonetics nous fournit une protection antivirus, je devrais être protégé si je clique sur le lien, n'est-ce-pas ?

A : Non. Vous devez quand même rester prudent. Nous fournissons des défenses systématiques solides, mais nous risquons dans tous les cas d'être exposés à une cyberattaque si vous cliquez sur un lien provenant d'un expéditeur inconnu. Soyez prudent et ne cliquez jamais sur des liens ou pièces jointes comme celui-ci. En cas de doute, signalez toujours les e-mails suspects au service de sécurité informatique.

Consultez nos politiques

Politique mondiale relative à l'usage des ressources de la société

Tenue correcte des dossiers et informations financières exactes

Documenter notre intégrité

Nous tenons toujours des dossiers exacts. Lorsque nous créons ou mettons à jour un dossier de l'entreprise (même minime), il est important de le faire avec exactitude et honnêteté et de communiquer des informations fiables aux investisseurs, clients, partenaires commerciaux et pouvoirs publics.



Notre façon de travailler

Assurer l'exactitude et la transparence. Toutes les entrées dans nos dossiers doivent être exactes, quel que soit leur taille ou type. Ceci nous permet de faire les bons choix pour l'entreprise et de communiquer honnêtement avec nos actionnaires, nos clients, nos partenaires commerciaux et nos autres parties prenantes. En tant que société cotée en bourse, nous devons également nous conformer à nos obligations au titre de la législation boursière des États-Unis, y compris de tenir des dossiers exacts et de déposer en temps voulu des informations au sujet de nos résultats et de notre situation financière. Vous pouvez contribuer à assurer l'intégrité de nos dossiers :

- Respectez les principes comptables généralement reconnus, les contrôles internes et toutes les lois, réglementations et politiques de Haemonetics.
- Enregistrez exactement et en temps opportun toutes les écritures comptables et opérations commerciales – ne falsifiez et ne modifiez jamais une entrée pour donner une image trompeuse des dépenses, des coûts ou des transactions.
- Soumettez aux vérificateurs internes et externes des dossiers exacts et dans les délais impartis.

- N'ouvrez et ne fermez jamais de compte de l'entreprise sans autorisation, et ne signez pas de documents si vous n'y êtes pas autorisé.
- Ayez des justificatifs pour toutes vos notes de frais et factures avant de les soumettre ou d'effectuer un paiement pour notre compte.



Comment puis-je influencer sur nos dossiers ?

Vous pouvez influencer sur nos dossiers lorsque vous vous occupez des éléments suivants :

- Relevés des heures de travail
- Dépenses et information financière
- Informations relatives aux ventes
- Dossiers sur la sécurité ou la qualité
- Déclarations réglementaires
- Factures ou bons de commande
- Dossiers relatifs aux impôts

Tenue correcte des dossiers et informations financières exactes

Documenter notre intégrité

Gestion responsable des dossiers. L'intégrité est importante pendant toute la durée de conservation de nos dossiers. Vous devez les gérer avec soin, même si vous n'effectuez pas d'entrée :

- Ne détruisez jamais des documents que nous devons conserver conformément à nos obligations financières, légales ou fiscales, sauf si les politiques de Haemonetics l'autorisent.
- Ne falsifiez jamais des documents, et n'enfreignez jamais notre Code si vous vous sentez sous pression pour atteindre un objectif financier ou un autre résultat.
- Faites particulièrement attention aux documents soumis à une ordonnance de conservation ou nécessaires pour une enquête ou une procédure judiciaire. Dans ce cas, conservez-les même après leur date prévue de destruction.
- Si vous préparez des informations pour les pouvoirs publics ou les instances de réglementation, faites preuve de transparence et organisez bien les dossiers.

Reconnaître les signaux d'alerte. Chacun de nous doit être vigilant et protéger nos dossiers et transactions :

- Faites attention aux activités comme les entrées falsifiées ou trompeuses, les omissions, les coûts attribués aux mauvais projets, les requêtes visant à modifier des documents, les actifs, passifs ou fonds non enregistrés.
- Méfiez-vous des paiements inhabituels, des transferts de fonds et autres irrégularités dans nos transactions. Ils pourraient être synonymes de blanchiment d'argent, lequel consiste à faire transiter des fonds obtenus illégalement (comme par le terrorisme ou le trafic de drogue) par des entreprises légitimes.
- Vous avez remarqué des signes que nos documents ont été falsifiés, modifiés ou traités de façon irrégulière ? Signalez-le immédiatement.

L'intégrité en pratique

Q : Je suis représentant commercial. Un client m'a demandé de gonfler sa facture et de déclarer un faux pays de livraison. Je veux rester en bons termes avec ce client, devrais-je accepter de le faire ?

R : Non. Personne n'a le droit de demander de modifier ou de fausser nos dossiers. Parlez-en à votre supérieur avant de faire quoi que ce soit.

Consultez nos politiques

Politique mondiale de remboursement des frais professionnels et de déplacement

Politique mondiale de classification, gouvernance et conservation des données

Déclaration mondiale sur la politique comptable

Politique financière mondiale – Constatation des produits

Politique mondiale relative aux communications externes

Conflits d'intérêts

Décisions impartiales. Meilleurs résultats.

Dans le cadre de notre travail pour Haemonetics, chacune de nos décisions et de nos actions doit répondre aux besoins de l'entreprise. Nous ne devons jamais nous placer dans une situation qui pourrait faire passer nos intérêts personnels avant ceux de la société.



Notre façon de travailler

Apprendre à reconnaître les conflits potentiels. Un conflit d'intérêts survient lorsque votre intérêt personnel est contraire ou donne l'apparence d'être contraire à vos obligations envers Haemonetics. Vous devez éviter toute relation qui pourrait limiter ou influencer indûment votre capacité de travailler efficacement et de manière objective. Toute activité impliquant un conflit d'intérêts potentiel ou apparent doit être examinée et approuvée au préalable par la direction, ou, dans certains cas, le conseil d'administration ou un comité du conseil.

Les conflits d'intérêts peuvent prendre de nombreuses formes et influencer notre prise de décision pour le compte de Haemonetics.

Exemples de conflits courants :

Relations personnelles – Haemonetics autorise les membres d'une même famille et les couples à travailler ensemble, mais pas selon une relation hiérarchique. Par ailleurs, les salariés n'ont pas le droit de recruter un membre de leur famille ou un autre proche pour faire affaire avec Haemonetics, par exemple en tant que fournisseur. De telles relations pourraient être interprétées comme du favoritisme ou un conflit d'intérêts.

Emploi parallèle – Avoir un emploi à l'extérieur de Haemonetics pourrait constituer un conflit d'intérêts s'il a un impact négatif sur votre travail pour la société ou si vous travaillez pour un client, un fournisseur, un concurrent ou une autre entité qui pourrait avoir un impact sur les activités de Haemonetics.

Investissements personnels – Détenir un investissement important dans une entreprise qui fait affaire ou veut faire affaire avec Haemonetics ou un concurrent peut entraîner un conflit d'intérêts. Ceci s'applique également aux investissements des membres de votre famille.



Conflits d'intérêts

Décisions impartiales. Meilleurs résultats.



Cadeaux, faveurs et divertissements – Offrir ou accepter un cadeau, une remise ou une autre faveur à/de la part d'un fournisseur, prestataire ou autre tiers pourrait influencer vos décisions, créant ainsi un conflit d'intérêts réel ou apparent. Protégez nos décisions commerciales contre toute influence indue en refusant toute offre inappropriée.

Opportunités commerciales – Le fait de vous approprier une opportunité que vous avez découverte dans le cadre de votre travail pour Haemonetics, sans la proposer en premier lieu à la société, ou d'utiliser des biens ou informations de la société à des fins de profit personnel peut également entraîner un conflit d'intérêts ou vous mettre en concurrence avec la société.

Transaction avec des parties apparentées – Des règles spéciales s'appliquent également si vous appartenez à la haute direction ou si vous siégez au conseil d'administration de Haemonetics. Veuillez consulter notre Politique relative aux transactions avec des parties apparentées pour plus de détails.

Donner la priorité à Haemonetics. Il n'est pas toujours facile de repérer les conflits d'intérêts, mais vous pouvez les éviter :

- N'oubliez pas que nous ne devons ni donner, ni accepter de faveurs dans le but d'influencer une décision commerciale.
- Signalez immédiatement à votre supérieur, à votre partenaire des ressources humaines, ou au service juridique, toute situation qui pourrait constituer un conflit d'intérêts. Une fois informés de la situation, nous pourrions vous aider à déterminer s'il s'agit d'un conflit et si c'est le cas, comment l'éviter.

Conflits d'intérêts

Décisions impartiales. Meilleurs résultats.



S'agit-il d'un conflit d'intérêts ? Demandez-vous :

- Est-ce que vous-même ou un proche pourrait tirer profit de la relation ?
- Est-ce que cela pourrait nuire à la réputation ou aux intérêts commerciaux de Haemonetics ?
- Allez-vous utiliser des ressources de Haemonetics ?
- Est-ce que quelqu'un pourrait raisonnablement penser qu'il s'agit d'un conflit d'intérêts ?
- Est-ce que cela interférera avec votre travail pour Haemonetics ?
- Si je suis membre du conseil d'administration ou haut dirigeant, des règles supplémentaires s'appliquent-elles ?

L'intégrité en pratique

Q : Nous avons un poste à pourvoir dans mon service. L'un de mes clients m'en a parlé parce qu'il pense que son fils serait parfait pour ce poste. Si son fils postule, dois-je le signaler ?

A : Oui, signalez ce problème. Comme le poste est dans votre service, il pourrait être inconvenant que le fils d'un client travaille avec vous. Ceci pourrait donner l'apparence d'un traitement de faveur. Votre supérieur, votre partenaire des ressources humaines ou le service juridique peut vous indiquer s'il s'agit d'un conflit d'intérêts et comment y répondre.

Q : Un prestataire de Haemonetics m'envoie en général une corbeille de fruits à l'occasion des fêtes de fin d'année. Puis-je l'accepter ?

A : Oui. Les corbeilles de fruits sont généralement de valeur modeste, et comme vous n'en recevez pas fréquemment, il est peu probable que l'accepter aurait une influence inappropriée sur une décision commerciale. Dans ce cas, vous pouvez l'accepter.

Q : Après une année de collaboration, un prestataire m'a envoyé un cadeau pour me remercier : des places au premier rang pour un concert. Puis-je les accepter ?

R : Accepter des billets de concert (ou spectacle, ou rencontre sportive ou autre cadeau) d'une certaine valeur de la part de clients, fournisseurs ou prestataires peut créer un conflit d'intérêts réel ou apparent qui pourrait influencer votre jugement. Vous devez en parler avec votre supérieur et le service juridique avant de l'accepter.

Consultez nos politiques

Politique relative aux transactions avec des parties apparentées

Politique mondiale relative aux conflits d'intérêts



Parler au nom de notre organisation

Communiquer avec prudence

La cohérence et l'exactitude des communications avec nos clients, nos investisseurs et nos communautés sont vitales pour la réussite de Haemonetics. Ceci nous aide également à nous acquitter de nos obligations et à protéger nos informations confidentielles. Nous veillons donc à ce que seules les personnes dûment autorisées parlent au nom de la société.



Notre façon de travailler

Assurer un message cohérent. En tant que salariés de Haemonetics, les propos que nous tenons en dehors du travail peuvent être interprétés comme des déclarations officielles de notre société. C'est pourquoi nous avons désigné des personnes qui sont des porte-paroles qualifiés. Pour aider Haemonetics à communiquer de manière cohérente, professionnelle et uniquement au sujet de la société, de ses activités et de ses produits et services :

- Veillez à ce que seules des personnes dûment autorisées fassent des discours, des présentations ou des interventions lors d'événements de notre industrie.
- Ne parlez jamais au nom de Haemonetics si vous n'y êtes pas autorisé – même si vous avez de bonnes intentions et voyez l'occasion de répondre à un commentaire, qu'il soit positif, faux ou trompeur, en ligne ou sur une autre tribune publique. Parlez-en d'abord avec le service central des communications ou avec le service juridique.
- Si on vous demande de faire un commentaire au nom de Haemonetics, dirigez les investisseurs au service des relations avec les investisseurs et

les médias (et tous les autres tiers) au service central des communications.

- Si vous communiquez avec un représentant des autorités ou préparez des rapports, documents ou déclarations, n'oubliez pas votre obligation de responsabilité et de transparence. Voir la section Tenue correcte des dossiers et informations financières exactes pour plus de détails.



Comment puis-je obtenir l'autorisation ?

Avant d'accepter de faire un discours ou une présentation ou de participer à un comité pour le compte de Haemonetics :

1. Obtenez l'autorisation écrite de votre supérieur et du chef de service.
2. Notifiez et obtenez l'autorisation du service mondial de communication.
3. Consultez la Politique mondiale relative aux communications externes pour connaître toutes les autorisations exigées.

Parler au nom de notre organisation

Communiquer avec prudence

Soyez prudents sur les réseaux sociaux.

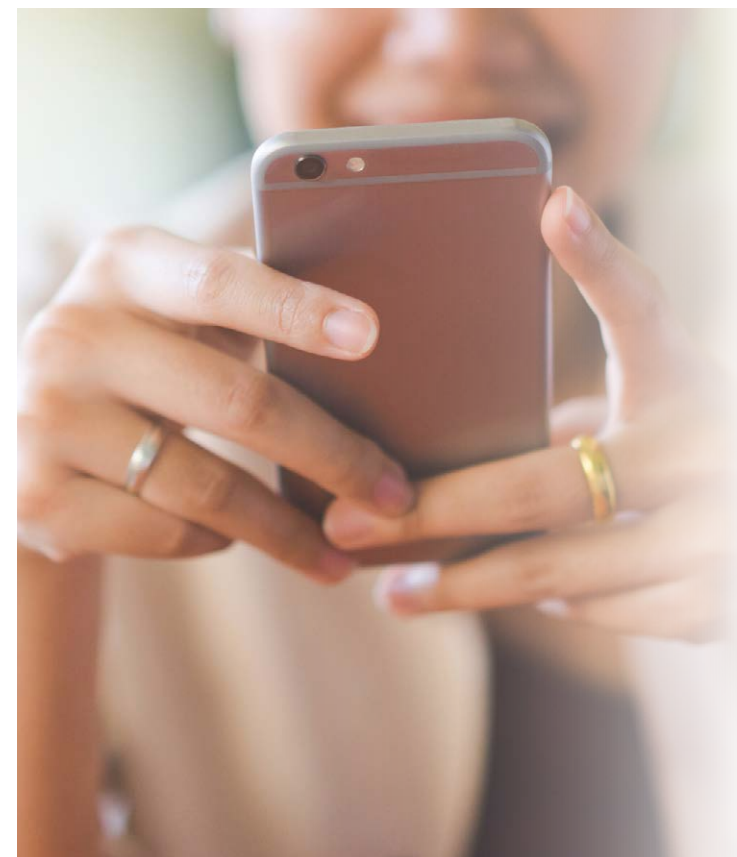
Haemonetics encourage un usage responsable des réseaux sociaux, mais les messages inconsidérés ou inappropriés pourraient nuire à la société ou à notre réputation. Faites attention lorsque vous utilisez les réseaux sociaux :

- Lorsque vous affichez sur les réseaux sociaux, les blogs, les groupes de discussion ou autres forums publics, indiquez clairement que vous travaillez chez Haemonetics et que vos opinions sont personnelles et ne reflètent pas une position officielle de la société. Ne donnez jamais l'impression que vous êtes un porte-parole officiel de Haemonetics.
- Soyez positif et productif dans vos messages sur les réseaux sociaux. Dans toutes vos interactions, veillez à ce que vos commentaires soient utiles, réfléchis et courtois, et toujours conformes à nos Valeurs, notre Code et nos politiques.
- Ne partagez jamais de contenu confidentiel, illégal ou contraire aux politiques de Haemonetics relatives à la conduite des salariés.

L'intégrité en pratique

Q : Dans le cadre d'un salon professionnel, j'ai fait la connaissance d'un journaliste. Au cours de notre discussion, il m'a posé des questions sur un projet de Haemonetics sur lequel je travaille avec mon équipe. Seuls certains éléments du projet sont confidentiels, et le projet avance bien dans l'ensemble. Je suis suffisamment au courant pour lui donner des nouvelles sur les éléments non confidentiels du projet réalisés par mon équipe. Je pense aussi que si je lui donne ces informations maintenant, il parlera de nous favorablement dans l'article qu'il publiera. Puis-je le faire ?

A : Non. Les salariés ne doivent pas communiquer avec les médias ou leur donner des informations, à moins d'avoir reçu l'autorisation expresse du service mondial des communications pour agir en tant que porte-parole officiel de la société. Au lieu de fournir des informations, qu'elles soient confidentielles ou non, le salarié doit proposer au journaliste de le mettre en contact avec le service mondial des communications pour obtenir des détails clairs sur le projet.



Consultez nos politiques

Politique mondiale relative aux communications externes

Politique anti-discrimination et anti-harcèlement

Faire ce qu'il se doit



Chez Haemonetics, nous travaillons dur pour innover, apporter de meilleures solutions au secteur de la santé et, par-dessus tout, pour le faire avec intégrité et avec l'engagement d'agir comme il se doit.

Conformité à la loi et aux réglementations	37
Relations avec les professionnels de la santé	39
Lutte contre la corruption	41
Concurrence loyale	44
Pratiques commerciales et de marketing	46
Transactions internationales	48
Délits d'initié	51



TABLE DES MATIÈRES



RESSOURCES

MESSAGE DE NOTRE PDG

COMPRENDRE LE CODE

ENGAGEMENT ENVERS LA QUALITÉ

RESPECT MUTUEL

PROTÉGER NOTRE ORGANISATION

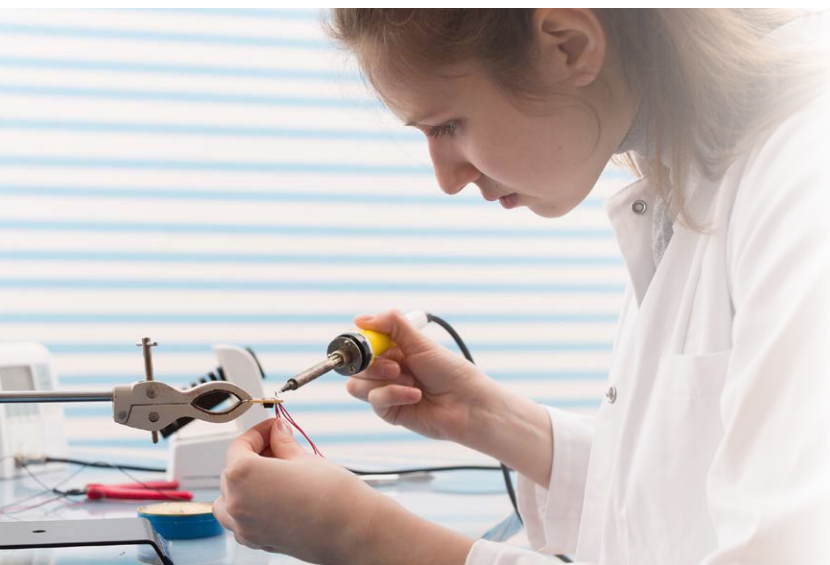
FAIRE CE QU'IL SE DOIT

RESPECTER NOTRE COMMUNAUTÉ

Conformité à la loi et aux réglementations

L'excellence par la conformité

En tant qu'acteur majeur du secteur de la santé, Haemonetics a l'obligation de respecter les lois et réglementations qui s'appliquent à ses activités, ses produits et ses services partout dans le monde. Nous savons que ces lois sont là pour protéger les patients, les donateurs, les clients et les investisseurs que nous servons. C'est pourquoi nous sommes déterminés à respecter tant l'esprit que la lettre de la loi partout où nous sommes présents.



Notre façon de travailler

Comprendre ce qui est exigé. Notre industrie est hautement réglementée, et les lois qui nous régissent varient d'un pays à l'autre.

- Assurez-vous de savoir comment ces lois s'appliquent à votre travail et la façon dont Haemonetics :
 - Fabrique, distribue et soutient nos produits
 - Effectue la recherche et le développement
 - Promeut, commercialise et vend nos produits et services
 - Interagit avec les professionnels de la santé, les organisations de santé et les représentants des pouvoirs publics
- Suivez toutes les formations requises afin de vous tenir au courant de la législation et de tout changement pouvant avoir impact sur votre travail.



En cas de lois contradictoires

Sachez que les lois de multiples pays peuvent s'appliquer, en fonction des pays où vous menez des activités. Si ces lois semblent être en conflit, suivez la règle la plus stricte. En cas de doute, contactez immédiatement le service juridique pour des conseils.

Promotion de la conformité Le non-respect des lois et réglementations peut avoir de graves conséquences pour Haemonetics et pour vous, y compris l'atteinte à notre réputation et des sanctions civiles et pénales. Nous comptons sur vous pour nous aider à nous conformer à la législation. En tant que salarié de Haemonetics, vous devez :

- Respecter les Valeurs de la société et agissez avec intégrité dans tout ce que vous faites.
- Vous conformer aux lois, directives, politiques et codes industriels pertinents pour votre travail.



Conformité à la loi et aux réglementations

L'excellence par la conformité



Signalement des violations potentielles. Chacun de nous a la responsabilité de signaler toute activité susceptible d'enfreindre les lois et réglementations en vigueur :

- Faites attention aux signes d'infractions potentielles à la loi, aux réglementations, à nos politiques ou à nos normes rigoureuses. N'ignorez pas vos inquiétudes et n'adoptez pas une attitude attentiste.
- Signalez vos inquiétudes immédiatement. Nous prenons les inquiétudes au sérieux et menons promptement des enquêtes suite aux signalements. N'oubliez pas que le manquement à signaler des violations peut entraîner des sanctions.

Si vous avez des questions sur la façon dont certaines lois ou réglementations s'appliquent à votre travail, demandez conseil. Parlez-en à votre supérieur ou contactez le service juridique.

Relations avec les professionnels de la santé

Partenariats éthiques

Des relations positives, productives et à long terme avec les professionnels de la santé sont essentielles pour réaliser la Mission de Haemonetics, à savoir développer des produits et services innovants de technologie médicale qui améliorent la qualité, l'efficacité et l'efficience des soins. La collaboration avec les professionnels de la santé permet à Haemonetics de développer des produits de qualité, d'informer les tiers sur leur usage sûr et efficace, et d'assurer les meilleurs résultats cliniques pour nos clients, nos patients et nos donateurs.



Notre façon de travailler

Respect de nos normes rigoureuses. Les lois et codes industriels dans divers pays du monde établissent des normes rigoureuses en ce qui concerne nos relations avec les professionnels de la santé. Il est important que les salariés de Haemonetics et les tiers qui nous représentent respectent ces normes rigoureuses. Ne pas le faire risquerait d'avoir de lourdes conséquences sur la réputation de Haemonetics et notre capacité à exercer nos activités dans le monde.

Interactions prudentes avec les professionnels de la santé. Chez Haemonetics, nous tenons à éviter ne serait-ce que l'apparence d'une influence induite dans nos interactions avec les professionnels de la santé. Si vous êtes en contact avec les professionnels de la santé dans le cadre de votre travail :

- Agissez toujours avec intégrité et veillez à ce que le succès de Haemonetics provienne des mérites de notre travail – non pas d'interactions malhonnêtes.

- N'essayez jamais d'influencer indûment la décision d'un professionnel de la santé, par exemple en lui offrant quelque chose de valeur pour l'encourager à prescrire, utiliser, acheter ou recommander nos produits ou services. Voir la section [Conformité à la loi et aux réglementations](#) pour plus de détails.



Vous parlez avec des professionnels de la santé ?

Faites particulièrement attention si vous parlez de nos produits avec des professionnels de la santé. N'oubliez pas que des règles spéciales régissent nos interactions avec eux, évitez donc tout ce qui pourrait donner l'apparence d'une proposition inappropriée.

Relations avec les professionnels de la santé

Partenariats éthiques

Respecter les décisions des professionnels de la santé. Il est essentiel que les professionnels de la santé exercent leur propre jugement et prennent leurs propres décisions dans le meilleur intérêt de leurs patients :

- Veillez à ce que les professionnels de la santé disposent des informations les plus récentes et les plus exactes sur nos produits et services.
- Ne vous immiscez jamais dans la relation d'un professionnel de la santé avec un patient en essayant d'influencer ses recommandations médicales. Par contre, expliquez-lui l'application appropriée et l'utilisation correcte de nos produits.

Gestes commerciaux. Il est important de respecter nos politiques relatives aux cadeaux, repas et divertissements :

- Nous ne devons jamais donner quoi que ce soit à un professionnel de la santé dans le but d'influencer une décision commerciale.
- Nous ne devons jamais donner d'argent ou son équivalent comme des cartes-cadeaux.
- Nous ne devons jamais proposer de divertissement, comme des billets pour des événements sportifs, des spectacles ou des concerts.

- Les repas peuvent être offerts uniquement s'ils sont de valeur modeste et dans le cadre d'une discussion commerciale importante. Les conjoints et invités ne sont pas autorisés à se joindre aux repas avec les professionnels de la santé. Veuillez consulter nos politiques relatives aux professionnels de la santé pour des directives spécifiques.
- N'oubliez pas que la loi peut interdire les cadeaux de quelque sorte que ce soit (et de quelque valeur que ce soit, même minime) aux professionnels de la santé, quel que soit leur objectif. Vous devez donc toujours suivre notre politique et demander conseil au service juridique ou au service conformité si vous avez des questions.

L'intégrité en pratique

Q : J'organise une présentation de nos produits à l'intention de professionnels de la santé. Comme cela va prendre toute la journée, j'aimerais les emmener ensuite au restaurant pour un bon dîner pour les remercier. Puis-je le faire ?

R : Non. Dans nos relations avec les professionnels de la santé, nous devons faire particulièrement attention à respecter nos strictes normes

éthiques en ce qui concerne les cadeaux, repas et divertissements pour éviter ne serait-ce que l'apparence d'une irrégularité. Tout repas doit être de valeur modeste et offert dans le cadre d'une présentation ou discussion commerciale importante. Un repas offert à un professionnel de la santé en guise de remerciement ne serait pas approprié.

Q : J'ai récemment parlé avec un professionnel de la santé qui est en train de se décider pour l'achat d'un de nos produits. Cette personne a également mentionné une organisation caritative pour laquelle elle fait du bénévolat et qu'elle soutient avec enthousiasme. Puis-je faire un don à cette organisation ?

R : Non. Votre intention est bonne, mais votre don pourrait donner l'impression de chercher à influencer la décision du professionnel de la santé. Cherchez une autre organisation caritative ou une autre façon de soutenir la cause qui vous tient à cœur.

Consultez nos politiques

Politique mondiale relative aux relations avec les professionnels et les organisations de la santé

Lutte contre la corruption

Réussir de façon éthique

Lorsque notre société réussit, c'est parce que nous le méritons. Nous ne remportons pas des marchés par la corruption : cela ternirait notre réputation et enfreindrait notre Code, la loi et notre engagement à satisfaire les normes éthiques les plus strictes. Chez Haemonetics, nous sommes déterminés à respecter les lois anticorruption partout où nous exerçons nos activités, et attendons des tiers avec lesquels nous travaillons à ce qu'ils en fassent de même.



Notre façon de travailler

Connaissez les lois partout où vous travaillez Les lois anticorruption varient dans le monde, mais elles interdisent toutes, les actes contraires à l'éthique comme les commissions occultes, les pots-de-vin et d'autres faveurs inappropriées :

- Comprenez les lois qui vous concernent. Connaissez également les conséquences des infractions à ces lois, qui peuvent entraîner des peines de prison et des amendes.
- Demandez conseil au [service juridique](#) si vous avez une question au sujet d'une loi ou d'une réglementation, ou si les lois de différents pays semblent être en conflit.

Collaboration éthique avec les tiers. En tant que salariés de Haemonetics, nous sommes responsables de nos actions et de celles des tiers qui nous représentent, y compris nos fournisseurs, nos prestataires, nos distributeurs et nos représentants commerciaux :

- Si vous choisissez ou travaillez avec nos partenaires commerciaux externes, veillez à les soumettre au processus de vérification préalable de Haemonetics. Ne sélectionnez que des organisations honnêtes et qui ont une bonne réputation, et contrôlez leur travail pour vous assurer qu'ils partagent notre engagement à agir avec intégrité.
- N'offrez et n'acceptez jamais à/depuis un tiers quoi que soit pouvant être interprété comme une tentative d'influencer une décision commerciale, même si cela pourrait sembler être la façon la plus efficace de faire avancer les choses. Voir [Relations avec les professionnels de la santé](#) pour plus de détails.
- N'ignorez pas les agissements contraires à l'éthique. [Signalez](#) immédiatement tout acte de corruption potentiel dont vous avez pris connaissance.
- Dites aux partenaires commerciaux ce que nous attendons de leur comportement. Faites part de nos Attentes envers les fournisseurs.

Lutte contre la corruption

Réussir de façon éthique



Qu'est-ce qui constitue de la corruption ?

La corruption peut prendre de nombreuses formes, y compris :

- Repas, boissons ou divertissements
- Cadeaux (de quelque valeur que ce soit)
- Offres d'emploi
- Remises
- Argent ou équivalent comme les cartes-cadeaux
- Statut ou modalités contractuelles préférentielles
- Dons caritatifs

Faites particulièrement attention en ce qui concerne les fonctionnaires.

N'oubliez pas que les interactions avec les fonctionnaires (y compris les salariés d'entreprises publiques, comme les hôpitaux publics) sont soumises à des normes éthiques encore plus strictes :

- Un certain nombre de lois nous interdisent strictement d'influencer de manière indue les fonctionnaires. Vous devez les connaître et vous y conformer.
- Ne payez et n'organisez jamais de divertissement, de voyage personnel ou de loisir de quelque sorte que ce soit pour un fonctionnaire.
- Ne versez jamais un paiement de facilitation ou de « graissage de patte » à un fonctionnaire pour accélérer un acte administratif de routine, même si ce paiement est minime ou constitue une coutume locale.
- Ne proposez, n'offrez et n'acceptez jamais de pot-de-vin, ni de paiement pour un marché public ou de commission liée à l'obtention d'un contrat.



Lutte contre la corruption

Réussir de façon éthique



L'intégrité en pratique

Q : Lorsque j'ai vérifié des notes de frais, j'ai remarqué un gros paiement versé à un médecin pour des services de conseil afin d'obtenir les autorisations nécessaires pour un nouveau produit. Il n'y avait pas de justificatif pour ce paiement. Devrais-je le signaler ?

R : Oui. Les paiements aux professionnels de la santé pour des services de conseil sont régis par nos politiques relatives aux professionnels de la santé et processus d'autorisation. Les paiements aux professionnels de la santé pour des services de conseil doivent suivre le processus de paiement interne approprié, et ne doivent pas être passés comme notes de frais de salariés. Si la personne qui a soumis la note de frais ne fournit pas les justificatifs nécessaires, ou si vous soupçonnez une violation de nos politiques, signalez-le immédiatement au service juridique ou conformité.

Q : Je travaille avec un consultant dans un autre pays afin d'obtenir une certification pour notre usine là-bas. Le consultant m'a dit qu'il serait possible d'accélérer le processus moyennant une petite somme coutumière. Est-ce acceptable à partir du moment où je ne verse pas un paiement à un fonctionnaire moi-même ?

R : Non. Nous ne versons jamais de paiement comme celui-ci pour accélérer un acte des autorités, que ce versement soit direct ou effectué par l'intermédiaire d'un consultant. Refusez de verser ce paiement, et demandez conseil au service juridique ou conformité.

Consultez nos politiques

Politique mondiale relative aux relations avec les professionnels et les organisations de santé

Procédures mondiales de vérification préalable des tiers

Politique mondiale anticorruption (ABAC)

Attentes de nos fournisseurs

Concurrence loyale

Respect des règles

Les tactiques déloyales et illégales nuisent au libre marché ainsi qu'aux communautés et personnes que nous servons. C'est pourquoi Haemonetics ne s'appuie que sur ses mérites. Nous n'avons jamais recours à des pratiques contraires aux lois sur la concurrence et qui entravent la concurrence.



Notre façon de travailler

Respectez la loi, où que vous travailliez. Vous pouvez aider Haemonetics à soutenir la libre concurrence loyale et à éviter ne serait-ce que l'apparence de pratiques anticoncurrentielles :

- Si vous êtes en contact avec des concurrents, de clients ou des partenaires commerciaux dans le cadre de votre travail, sachez que les lois sur la concurrence vous concernent. Elles diffèrent d'un pays à l'autre, mais elles imposent toutes d'être honnêtes dans nos interactions. Connaissez les lois en vigueur partout où vous travaillez.
- Demandez conseil au service juridique si vous avez des questions au sujet d'une loi, d'un contrat particulier ou d'une interaction.

Soyez prudent dans toutes vos conversations. Si vous êtes en contact avec un concurrent lors d'un salon ou autre événement professionnel, faites attention aux conversations anticoncurrentielles :

- Évitez toute conversation sur des sujets liés à la concurrence, comme les modalités des contrats, le prix ou les soumissions à des appels d'offres.
- Si une conversation se tourne vers un sujet anticoncurrentiel, mettez-y fin et expliquez qu'elle est inappropriée. Retirez-vous de la conversation, et avisez le service juridique.



Puis-je avoir cette conversation avec un concurrent ?

Demandez-vous : Parlons-nous de ...

- Fixer le prix ou les modalités de vente d'un produit ou service ?
- Empêcher l'entrée d'un nouveau concurrent sur le marché ?
- Déterminer quels produits ou services offrir ?
- Répartir les marchés, les clients ou les territoires ?
- Limiter la revente de produits ?
- Boycoter un concurrent ou un client ?
- Autres informations stratégiques comme de nouvelles technologies et des programmes de R&D ?

Si vous répondez « oui » à l'une de ces questions, c'est signe que vous devez mettre fin à la conversation.



Concurrence loyale

Respect des règles



Collecte éthique d'informations sur la concurrence. Si vous recherchez des informations sur la concurrence pour votre travail :

- Utilisez exclusivement des informations de sources publiques (telles que des sites web, des articles et des communiqués de presse).
- N'acceptez et n'utilisez jamais d'informations obtenues de manière illégale ou contraire à l'éthique, comme les informations confidentielles d'une autre société.
- La participation aux activités des associations du secteur des technologies médicales ne doit jamais servir de plateforme pour le partage d'informations confidentielles. Par exemple, le seul fait de recevoir une information non publique au sujet d'une nouvelle technologie d'un concurrent peut s'avérer problématique. Si vous recevez des informations non publiques au sujet d'un concurrent, vous devez le signaler au service juridique.

L'intégrité en pratique

Q : Pendant un salon professionnel, j'ai rencontré quelqu'un qui a travaillé chez un concurrent. Cette personne m'a donné des informations sur une nouvelle gamme de produits que son ancien employeur est en train de développer. Puis-je les communiquer à Haemonetics ?

R : Non. Il se peut que ces informations sur son ancien employeur ne soient pas publiques. Les utiliser à notre profit serait contraire à notre engagement envers une concurrence libre et loyale.

Consultez nos politiques

Politique de conformité aux règles de la concurrence

Pratiques commerciales et de marketing

Promesses que nous pouvons tenir

Chez Haemonetics, nous faisons preuve de transparence et communiquons honnêtement les informations. Nous sommes engagés à toujours appliquer des pratiques de marketing et de vente éthiques. Ce que nous avons le droit de dire au sujet de nos produits est généralement hautement réglementé, et dépend des informations spécifiques que nous communiquons aux autorités de réglementation partout dans le monde.



Notre façon de travailler

Faire preuve d'intégrité et d'honnêteté. Si vous participez à la promotion des produits ou services de Haemonetics, vous devez le faire en toute honnêteté :

- Fournissez uniquement une documentation approuvée sur les produits et services que nous offrons.
- Respectez toutes les lois pertinentes en matière de publicité en ne faisant jamais de déclarations mensongères au sujet de nos produits ou des produits de nos concurrents. Ne commercialisez et n'encouragez l'utilisation de nos produits que pour les indications thérapeutiques autorisées.
- N'oubliez pas que nous pouvons être tenus responsables de toute interprétation raisonnable des effets que nous revendiquons. Visez une exactitude et une transparence absolues.
- Assurez-vous que toutes les illustrations utilisées présentent correctement nos produits.
- Évitez tout ce qui pourrait donner l'apparence d'une irrégularité, comme critiquer des concurrents, exagérer les effets de nos produits ou toute autre communication marketing trompeuse.

Être en mesure de justifier nos affirmations. Nous devons disposer de données robustes soutenant les faits que nous revendiquons pour nos produits. Si vous contribuez aux notices ou à la commercialisation de nos produits :

- Soyez prêt à justifier toute affirmation au sujet de nos produits avec des preuves scientifiques solides – qu'elles proviennent de notre propre recherche ou d'autres données correctement collectées et vérifiées.
- Obtenez les autorisations appropriées pour nos affirmations avant de distribuer toute promotion ou publicité.
- Ne modifiez jamais nos données cliniques de quelque façon que ce soit ou les notices de nos produits sans en avoir obtenu l'autorisation au préalable.

Pratiques commerciales et de marketing

Promesses que nous pouvons tenir



➔ **Faites une promotion honnête de nos produits**

N'oubliez pas que nos produits ont des indications spécifiques ; nous ne devons jamais les présenter de façon erronée pour influencer la décision d'un professionnel de la santé. Ne promouvez nos produits que pour leur usage autorisé.

Consultez nos politiques

Politique mondiale en matière de publicité et promotion

Transactions internationales

L'intégrité au-delà des frontières

Haemonetics travaille à l'échelle planétaire. Les activités internationales nous permettent d'atteindre de nouveaux marchés et d'apporter nos produits et services partout dans le monde. C'est également une immense responsabilité, parce ce que nous sommes assujettis à diverses lois – depuis le contrôle et la réglementation du commerce international jusqu'aux lois sur les boycotts et les sanctions. Nous sommes déterminés à réaliser nos opérations d'importations et d'exportations de manière conforme et éthique, où qu'elles soient.



Notre façon de travailler

Connaître et respecter les contrôles des exportations.

Si votre travail implique la réalisation de transactions internationales (y compris le transfert de biens, logiciels, codes sources, technologies ou services), vous devez vous conformer aux lois qui s'appliquent à Haemonetics ainsi qu'à nos partenaires commerciaux, clients et tiers :

- Faites particulièrement attention aux lois portant sur les activités d'importation et exportation, comme :
 - La classification
 - L'autorisation d'expédition
 - La vérification des partenaires commerciaux
 - Les embargos et sanctions commerciales
 - L'octroi de licence
 - La documentation et les déclarations
 - La conservation des dossiers

Les infractions à ces lois peuvent entraîner des sanctions civiles et pénales, voire la suspension de notre privilège de participer au commerce international.

- Faites particulièrement attention en ce qui concerne les partenaires commerciaux qui fournissent à Haemonetics des biens, des logiciels, des codes sources, des services et des technologies exigeant une licence d'exportation. Veillez à leur demander d'indiquer par écrit la classification des articles, y compris les licences requises, le cas échéant.
- Tenez-vous au courant des réglementations relatives aux sanctions et contrôles à l'exportation, et assurez-vous que l'utilisation finale du produit les respecte bien. Ceci concerne le transfert de biens, logiciels, codes sources, technologies et services.
- Si vous remarquez qu'une loi sur le commerce international est en conflit avec la loi américaine ou le Code ou les politiques de Haemonetics, contactez le [service juridique](#).

Transactions internationales

L'intégrité au-delà des frontières

Les transactions internationales sont éthiques lorsque...

- Nous avons respecté toutes les exigences réglementaires.
- Tous les dossiers sont exacts, véridiques et complets.
- Nous ne versons pas de paiements de facilitation.
- La valeur correcte des importations et exportations est déclarée à la douane.
- La destination finale est connue et confirmée.
- Elles n'impliquent pas des échanges avec un pays sous embargo, ou avec des entités ou particuliers soumis à des sanctions, sans avoir l'autorisation préalable appropriée des autorités.
- Elles ne participent pas à un boycott imposé par un autre pays.

Traiter avec des partenaires de commerce international qui partagent nos Valeurs :

- Si vous participez à la sélection de partenaires commerciaux internationaux, faites autant de recherche possible pour vous assurer qu'ils travaillent de façon éthique et soutiennent nos Valeurs.
- Surveillez nos relations avec les tiers pour prévenir toute violation potentielle des lois sur commerce international. Si vous soupçonnez une violation, signalez-le immédiatement.



L'intégrité en pratique

Q : J'ai remarqué qu'une facture ne semble pas correspondre aux produits que nous avons reçus dans une livraison internationale. Le montant est inférieur à celui attendu. Comme c'est en faveur de l'entreprise, dois-je le signaler ?

R : Oui. Les factures doivent toujours être exactes, que ce soit à l'avantage de notre société ou pas. Signalez immédiatement cette divergence.

Consultez nos politiques

Politique de conformité en matière de commerce international

Procédures mondiales de vérification préalable des tiers

Délits d'initié

Investissements éthiques

Nous ne commettons pas de délits d'initié. Nous ne partageons pas d'informations non publiques au sujet de Haemonetics ou d'autres sociétés dont nous avons pris connaissance dans le cadre de notre emploi ou autre activité pour Haemonetics, et nous n'utilisons jamais de telles informations à des fins de gain personnel ou au profit d'un tiers.



Notre façon de travailler

Comprendre les délits d'initié. Un délit d'initié se produit si l'on achète ou vend des actions ou d'autres titres de Haemonetics ou d'un tiers avec lequel nous faisons affaire, lorsqu'on détient des informations importantes non publiques sur Haemonetics ou ce tiers. Il est également interdit de communiquer ces informations à qui que ce soit à cette fin. Le délit d'initié est une infraction grave qui peut nuire aux marchés boursiers et à la réputation de la société. Il est également interdit par la loi et entraîne des sanctions sévères, y compris le licenciement, des amendes et même des peines de prison. (Voir notre Politique relative aux opérations sur titres pour plus de détails.) Commençons par les notions élémentaires :



Quelles sont les informations couvertes par la politique de Haemonetics sur les opérations sur titres ?

- Les directives de conformité aux lois et réglementations pour les opérations sur titres de Haemonetics et de tiers
- Les politiques de Haemonetics interdisant les délits d'initié et certaines opérations sur titres agressives ou spéculatives, y compris les opérations de couverture sur les titres de Haemonetics
- Les informations sur les politiques de Haemonetics relatives aux périodes d'interdiction et à l'autorisation préalable des opérations sur titres
- Les informations sur les plans de négociations 10b5-1 et certaines exceptions aux interdictions d'opérations sur titres dans le cadre de la politique



Délits d'initié

Investissements éthiques

Informations importantes – Il s'agit d'informations qui peuvent influencer le prix d'une action d'une société si elles sont rendues publiques ou qu'un investisseur considérerait probablement comme importantes pour décider d'acheter, de vendre ou de conserver des titres. Les informations importantes peuvent être positives ou négatives, favorables ou défavorables, notamment :

- Des changements au sein de la haute direction
- Les résultats financiers et prévisions
- La nouvelle d'une acquisition, vente, fusion ou cession potentielle
- Des événements importants relatifs aux produits de la société, comme les lancements, les rappels de produits ou les négociations contractuelles

Informations non publiques – Ce sont des informations connues uniquement par le personnel de la société ou les personnes travaillant pour son compte – et qui n'ont pas été divulguées au grand public.

Connaître vos obligations – Lorsque vous détenez des informations importantes non publiques (« privilégiées ») au sujet de Haemonetics, de nos clients ou d'autres tiers, dont vous avez pris connaissance dans le cadre de votre travail ou autre relation avec Haemonetics, vous avez des obligations importantes :

- Ne divulguez pas d'information privilégiée à des tiers – protégez-les.
- N'achetez pas et ne vendez pas des titres de Haemonetics ou d'une autre société si vous détenez des informations privilégiées.
- Ne communiquez jamais des informations privilégiées à qui que ce soit qui n'a pas un besoin professionnel légitime de les connaître. Si vous communiquez de telles informations à des membres de votre famille, des amis ou d'autres personnes, puis que ceux-ci négocient des titres en raison de ces informations, vous pourriez être coupable de « communication d'information privilégiée », ce qui est également illégal.

- Lisez attentivement et respectez la politique de Haemonetics sur les opérations sur titres. Si vous avez des questions au sujet de cette politique, y compris si vous pouvez négocier des titres ou pas, contactez le [service juridique](#).
- N'oubliez pas que les infractions aux lois sur les délits d'initiés et à la politique de Haemonetics sur les opérations sur titres peuvent avoir de graves conséquences pour toutes les personnes concernées, y compris le licenciement, des enquêtes judiciaires, des amendes et des peines de prison.





L'intégrité en pratique

Q : J'ai entendu un collègue parler au téléphone avec un client au sujet du départ possible d'un haut dirigeant de la société de ce dernier. Comme personne ne m'a donné directement cette information, puis-je l'utiliser pour décider de vendre des actions que je détiens dans cette société ?

R : Non. Bien qu'on ne vous ait pas donné cette information directement, vous en avez pris connaissance dans le cadre de votre travail et ce n'est pas une information connue du public. Ne négociez pas les actions avant que cette information soit diffusée au public, par un communiqué de presse par exemple.

Consultez nos politiques

Politique sur les opérations sur titres

Respecter notre communauté



Nous aidons les gens à vivre mieux et en meilleure santé tout en protégeant la dignité humaine et l'environnement.

Protection de l'environnement	54
Droits humains	55
Respect des lois sur le travail et l'emploi	57
Contribuer à nos communautés	58
Participation au processus politique	59

Protection de l'environnement

Nos communautés, notre responsabilité

Nous sommes déterminés à travailler de manière responsable, à économiser les ressources et à respecter toutes les exigences environnementales qui nous concernent.



Notre façon de travailler

Protéger activement Chacun de nous consomme des ressources tous les jours, mais nous pouvons réduire notre impact sur l'environnement :

- Dans toute la mesure du possible, économisez, recyclez ou réutilisez les ressources (comme les bouteilles, les récipients, le carton et le plastique). Vous réduirez ainsi la quantité de déchets produits par notre société.
- Soyez conscient des ressources naturelles que vous utilisez, comme l'eau, l'air, les produits en papier et autres matières premières. Faites votre possible pour protéger ces ressources et les utiliser de façon responsable afin de réduire notre empreinte.

Respectez soigneusement la loi. Diverses lois et réglementations relatives à l'environnement régissent nos activités et nous avons l'obligation de les respecter. Si vos fonctions concernent la fabrication de nos produits, n'oubliez pas votre obligation de :

- Promouvoir la durabilité. Si vos fonctions concernent l'approvisionnement, appliquez nos procédures d'obtention responsable.

- Suivez nos procédures de stockage, manutention, élimination et transport appropriées des déchets et des matières et émissions toxiques. Faites particulièrement attention aux réglementations sur la manutention du sang et des produits sanguins.
- Si vous prenez connaissance d'un danger pour l'environnement, comme une infraction potentielle d'une loi sur la protection de l'environnement ou l'élimination dangereuse de déchets, signalez-le immédiatement (que votre préoccupation concerne l'agissement d'un salarié ou de l'un de nos tiers).



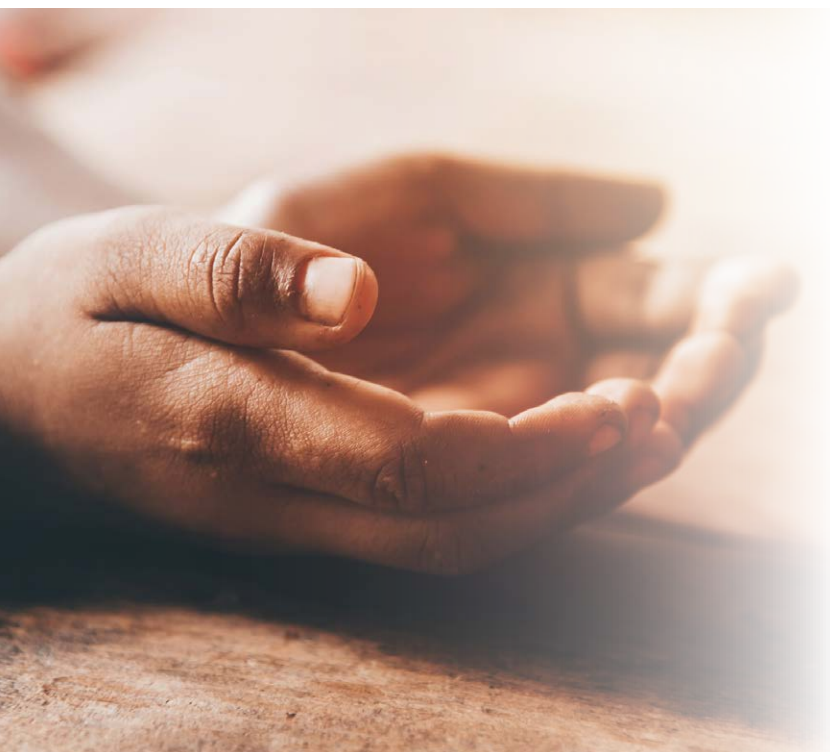
Restez au courant des changements

Les lois et réglementations de protection de l'environnement évoluent constamment. Tenez-vous au courant des changements dans ces réglementations et de nos politiques afin d'être toujours prêt à avoir un impact positif.

Droits humains

Notre culture attentionnée

Nous sommes déterminés à protéger les droits humains partout dans le monde, et nous tenons à ce que nos salariés respectent la loi partout où nous exerçons des activités et travaillent de façon socialement responsable.



Notre façon de travailler

Respect des lois de protection des droits humains.

Diverses lois protègent les droits et libertés fondamentales des populations dans le monde. Chacun de nous a l'obligation de comprendre et de respecter ces lois partout où nous exerçons nos activités :

- Les lois sur les droits humains varient dans le monde. Connaissez et respectez les lois du pays dans lequel vous travaillez et des pays avec lesquels nous faisons affaire.
- Faites particulièrement attention aux lois sur la protection des travailleurs et de prévention de l'exploitation des enfants. Haemonetics interdit toute pratique (par notre société ou un tiers) impliquant le travail des enfants ou la traite d'êtres humains.
- Si vous constatez ou soupçonnez une violation des droits humains commise par un salarié de Haemonetics ou une personne externe à la société, signalez-le immédiatement.

Promouvoir une culture de bienveillance. Chacun de nous peut faire preuve de l'engagement de Haemonetics envers les droits humains en travaillant de manière éthique et responsable et en tenant compte des effets sociaux et économiques de vos décisions :

- Connaissez l'impact potentiel des activités de notre société sur les droits humains – depuis notre manière d'acheter les matières jusqu'à la façon dont nous fabriquons et distribuons nos produits. Veillez à ce que votre travail bénéficie aux personnes avec lesquelles et pour lesquelles nous travaillons.
- Faites part à nos partenaires commerciaux externes de l'engagement de Haemonetics envers les droits humains. Si vous travaillez avec des tiers, ne sélectionnez jamais ceux qui ont des antécédents d'abus de droits humains ou de toute autre activité contraire à la loi ou à nos politiques.
- Surveillez le travail des tiers et assurez-vous qu'ils respectent toujours la loi et les droits humains.



Droits humains

Notre culture de bienveillance



➔ Que sont ces violations ?

Voici des exemples de violations des droits humains :

- Conditions de travail ou horaires inéquitables
- Conditions de travail dangereuses
- Harcèlement ou discrimination
- Travail des enfants
- Travail forcé
- Châtiments corporels
- Traite humaine

Consultez nos politiques

Politique mondiale anti-traite humaine

Attentes de nos fournisseurs

Respect du droit du travail et de l'emploi

Équité au travail

Chez Haemonetics, nous pensons que chaque personne doit être traitée équitablement et avec respect au travail, qu'elle soit salariée de notre société ou de l'une de nos parties tierces. Pour protéger les personnes et notre entreprise, nous respectons scrupuleusement le droit du travail et de l'emploi qui nous concerne.



Notre façon de travailler

Comprendre les lois sur l'emploi. En tant qu'employeur, Haemonetics est déterminé à respecter les lois qui nous aident à assurer un milieu de travail équitable et respectueux – partout où nous travaillons :

- Si vous dirigez ou recrutez des personnes dans le cadre de votre travail, prenez connaissance de ces lois pour nous aider à assurer :
 - Une rémunération et des avantages sociaux équitables
 - Un lieu de travail sûr, sain et sans danger
 - Des pratiques de recrutement non discriminatoires
- Si vous n'êtes pas certain de l'application d'une loi du travail, demandez conseil au service juridique.

Respect des droits des salariés. Pour respecter les droits des salariés, chacun de nous doit veiller à ce que les pratiques et comportements protègent la sécurité et la productivité des salariés. Pour favoriser un milieu de travail positif :

- Encouragez une culture dans laquelle le harcèlement et la discrimination ne sont pas tolérés. Si vous êtes cadre, soyez équitable dans

toutes vos décisions d'emploi et veillez à ce que chacun soit traité avec respect.

- Insistez sur la sécurité au travail, aussi bien dans les installations de Haemonetics que dans celles des tiers.
- Choisissez des partenaires tiers éthiques qui protègent les droits humains. Ne tolérez aucune pratique inéquitable comme le travail des enfants, les conditions de travail injustes ou dangereuses, ou un approvisionnement contraire à l'éthique.



Vous avez remarqué quelque chose que vous estimez injuste ?

Nous avons besoin de le savoir. N'ignorez pas vos inquiétudes au sujet de pratiques ou de conditions de travail inéquitables, dangereuses ou contraires à l'éthique. Signalez-le immédiatement.

Contribuer à nos communautés

Culture de bienveillance et d'intégrité

Nous voulons avoir un impact positif et être de bons voisins dans les communautés dans lesquelles nous vivons et travaillons.



Notre façon de travailler

Travailler avec les communautés à l'esprit.

Haemonetics tient à bâtir des relations positives avec nos communautés locales. Nous vous encourageons à explorer des occasions de bénévolat correspondant à nos Valeurs localement et partout dans le monde :

- Lorsque vous proposez votre assistance, faites-le bénévolement et de façon responsable, qu'il s'agisse d'un événement organisé par la société ou autre.
- S'il s'agit d'un événement ou d'une cause externe à Haemonetics, faites-le sur votre temps libre et avec vos propres ressources et veillez à ce que votre bénévolat n'interfère pas avec vos obligations envers Haemonetics.
- Si une cause externe vous tient à cœur mais ne fait pas partie de notre travail communautaire, et que vous aimeriez y participer en tant que représentant de la société, nous vous encourageons à contacter les service juridique afin que nous puissions examiner cette opportunité et approuver votre participation au préalable.



Apportez votre contribution.

Haemonetics vous propose diverses façons de participer à des activités caritatives dans votre communauté.

Tenez-vous au courant de ces opportunités et participez-y.

Contribuer de manière éthique. Nos contributions, en tant que société, doivent respecter les lois et réglementations pertinentes. En dehors du travail, le soutien à des causes ou organisations caritatives dans votre communauté est une décision personnelle. Assurez-vous de contribuer de manière éthique :

- Ne donnez pas de l'argent à des causes ou organisations caritatives au nom de Haemonetics. Nous ne pouvons pas vous rembourser pour vos dons.
- Vos activités caritatives doivent rester personnelles, ne faites jamais pression sur vos collègues ou sur les partenaires commerciaux de Haemonetics pour donner du temps ou de l'argent à certaines causes ou activités.

Participation au processus politique

Contribuer avec bienveillance

Haemonetics respecte le fait que les salariés peuvent soutenir des candidats et causes politiques, et tient à ce qu'ils le fassent librement et de façon responsable. Nos activités politiques doivent se faire en dehors du travail pour éviter tout conflit d'intérêts imprévu pour notre société, nos clients ou collègues.



Notre façon de travailler

Être responsable et juste. Haemonetics nous encourage tous à participer au processus politique, mais nos activités politiques ne doivent jamais interférer avec notre travail quotidien chez Haemonetics. Pour assurer un processus politique ouvert et équitable :

- Faites votre bénévolat en dehors des heures de travail et avec vos propres fonds et matériels (téléphones, photocopieuses ou autre matériel de bureau).
- Ne faites jamais pression sur vos collègues pour soutenir vos candidats ou vos causes, y compris pour se porter bénévoles ou donner de l'argent. Respectez leur droit de ne pas le faire.

Contribuer et parler pour son propre compte. En tant qu'entreprise, Haemonetics ne soutient pas de candidats ni de partis politiques, mais si vous le faites à titre personnel :

- Vos contributions financières doivent être faites avec vos propres fonds. Ne faites jamais de contribution au nom de Haemonetics.

- Lorsque vous exprimez votre soutien pour un candidat ou des opinions politiques (sur les réseaux sociaux ou dans des conversations ou discours), expliquez clairement que vous ne parlez pas au nom de Haemonetics.

Respect des lois et réglementations. Si dans le cadre de vos fonctions, vous participez aux activités de Haemonetics en matière de politiques publiques, n'oubliez pas que :

- Si, dans le cadre de votre travail, vous êtes en contact avec une instance publique ou un représentant des autorités, agissez de façon éthique et respectez les lois en matière de lobbying, d'enregistrement, de déclaration et de tenue de dossiers dans votre région.
- Demandez conseil au service juridique si vous n'êtes pas certain de la façon dont ces lois s'appliquent à vos interactions.



Ressources utiles

Haemonetics met diverses ressources à votre disposition si vous avez besoin d'aide :

Questions ou inquiétudes	Contact
Pour poser des questions, signaler des actes répréhensibles potentiels ou des inquiétudes d'ordre éthique	<p>Votre supérieur Le directeur de la conformité Le service des ressources humaines Le service juridique Le directeur juridique Le directeur financier Le directeur de la protection des données</p> <p>La ligne d'assistance pour l'intégrité, sur laquelle vous avez l'option de garder l'anonymat (sauf dans les rares cas où la loi locale l'interdit) :</p> <p>La ligne d'assistance pour l'intégrité 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Administrée par un prestataire externe indépendant, disponible par téléphone, en ligne ou par courrier : Par téléphone : Composez le 1-888-224-7060 (appel gratuit aux États-Unis et au Canada) En ligne : www.haemonetics.ethicspoint.com</p>
Questions juridiques et de conformité	Service juridique, service de conformité, directeur juridique ou directeur de la conformité
Questions financières	Service juridique
Politiques de la société	Service de conformité
Informations sur les avantages sociaux de la société	Ressources humaines
Demandes de renseignements des médias ou externes	Service mondial des communications
Questions des actionnaires et investisseurs	Service juridique, direction juridique ou relations avec les investisseurs
Questions sur les produits ou des plaintes au sujet des produits	PIRDesk@Haemonetics.com ou 1-800-537-2802

Haemonetics se réserve le droit de modifier ce Code à tout moment, selon les besoins, ainsi que nos politiques, procédures ou conditions d'emploi. Consultez le site pour obtenir la toute dernière version Code. Ce Code n'est pas un contrat de travail ni une garantie d'emploi.

Haemonetics soutient également le droit de tous les salariés à parler en public de questions d'intérêt public et de participer à certaines activités et communications relatives à leurs conditions d'emploi. Rien dans ce Code ni dans les politiques de la Société n'a pour intention de limiter ou d'entraver ce droit. Ceci comprend les activités protégées au titre de l'article 7 de la loi américaine sur les relations du travail (National Labor Relations Act), telles que les discussions sur les salaires, les horaires, les conditions de travail, les dangers pour la santé et les questions de sécurité.